

## Mot du **MAIRE**

*En ce début d'année, au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, je vous présente nos vœux les plus chers de joie, bonheur, réussite dans vos projets, et surtout des vœux de santé conservée ou retrouvée sans laquelle la vie est bien compliquée.*

*Cette année 2020 sera marquée par le renouvellement des conseils municipaux et communautaires, temps fort démocratique qui se déroulera les 15 et 22 mars prochains.*

*Certains élus ont choisi d'arrêter leur engagement municipal, d'autres de se présenter aux prochaines élections.*

*Je tiens à tous les remercier pour leur investissement, pendant ces six dernières années, au service de la commune et de ses habitants. Je salue également le travail de tous les agents dans les différents services pour mener à bien les projets et la participation active des « forces vives » de notre territoire : acteurs économiques, éducation, santé, associations, culture, bénévoles ...*

*Quand on fait un « arrêt sur image » sur l'année 2019, que voit-on ?*

*Les médias nous renvoient quotidiennement des images de notre Terre en colère : la jeunesse descendue dans la rue en Algérie ou à Hong*

*Kong, le Brexit générateur d'inquiétude, la forêt amazonienne qui brûle depuis des mois dans l'indifférence, le réchauffement climatique, le mécontentement avec la réforme des retraites ...*

*Alors je formule le souhait qu'en 2020, on dise stop à la morosité, au pessimisme, on pourrait essayer d'être heureux dans notre pays de liberté, égalité et fraternité.*

*J'insisterais sur le mot RESPECT, respect des autres, des équipements, de la nature à travers des gestes simples. Prenons conscience de notre chance de vivre dans un pays libre, dans la paix. Nous pouvons lire, dire, écrire ce que nous voulons, nous déplacer, l'éducation est accessible, le système de santé n'est pas parfait mais il a le mérite d'exister. Ayons un discours positif essentiel pour nous et pour nos enfants qui sont l'avenir !*

**Belle année 2020 à toutes et à tous, faite de santé, d'amitié, de rencontres, de solidarité et surtout de bien vivre ensemble à Epiniac et Saint Léonard.**

**Sylvie Ramé-Prunaux, Maire**

**« Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux car le bonheur est notre destin véritable »**

Jacques Brel



Inauguration de la Motte 9 mars



Arbre de l'école



Exposition Arc-en-Ciel

### SOMMAIRE

Le mot du Maire	01
Délibérations du conseil municipal	02 > 12
Projets	13
La vie de votre commune	18 > 21
L'actualité de notre école	22 > 23
Communauté de communes	24
Informations pratiques	25 > 27
La vie des associations	28 > 34
Histoire	35
Les Classes 9	36

### HEURES OUVERTURE MAIRIE

**La mairie est ouverte au public les jours et heures suivants :**

- les lundi, mardi, jeudi de 8H30 à 12H30
- le mercredi de 9H00 à 12H30
- le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30
- le samedi de 10H00 à 12H00.

### COORDONNÉES

**10, rue de la Mairie - 35120 Epiniac**  
**Téléphone : 02 99 80 00 34**  
**Courriel : mairie.epiniac@orange.fr**  
**Site Internet : www.epiniac.fr**

Accès par moteur de recherche : epiniac.fr

Si vous souhaitez être informé régulièrement des actualités sur le site vous pouvez renseigner votre adresse mail sur la page d'accueil et vous recevrez une newsletter. Vous pourrez à tout moment vous « désabonner ».

Directeur de la publication : Sylvie Ramé-Prunaux

Mise en page et impression : Imprimerie Doloise

## Séance du **22 JAN. 2019**

### 1. Aménagement de sécurité sur voirie : rue de la Motte : présentation du projet et demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Le coût global de l'opération pour les aménagements de sécurité sur voirie, les aménagements piétonniers protégés le long des voies de circulation et la signalisation des passages piétons, est estimé à 22 258,50 € HT.

Le projet est adopté, les modalités de financement arrêtées et une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police, est sollicitée.



### 2. Aménagement de sécurité sur voirie : rue de la Croix Harel : présentation du projet et demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Le coût global de l'opération pour la signalisation des passages piétons, les aménagements piétonniers protégés le long des voies de circulation, est estimé à 5 363,40 € HT. Le projet est adopté, les modalités de financement arrêtées et une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police est sollicitée.



### 3. Montant des attributions de compensation provisoires pour l'année 2019 : transfert de compétence voirie – méthode dérogatoire.

Le conseil municipal fixe les montants des attributions de compensation provisoires pour l'année 2019 après impact des charges transférées, évaluées selon la méthode dérogatoire, au titre de la compétence VOIRIE.

COMMUNES	AC DEFINITIVES 2018	Transfert de charges VOIRIE - méthode dérogatoire	AC PROVISOIRES 2019
CH 014 Atténuation de produits	1 645 387,65 €	0 €	1 645 387,65 €
BAGUER-MORVAN	49 048,20 €	0 €	49 048,20 €
BAGUER-PICAN	34 377,00 €	0 €	34 377,00 €
LA BOUSSAC	5 126,51 €	0 €	5 126,51 €
CHERRUEIX	71 614,00 €	0 €	71 614,00 €
DOL-DE-BRETAGNE	1 062 852,94 €	0 €	1 062 852,94 €
EPINIAC	97 976,00 €	0 €	97 976,00 €
MONT-DOL	43 034,00 €	0 €	43 034,00 €
PLEINE-FOUGERES	83 506,48 €	0 €	83 506,48 €
ROZ-LANDRIEUX	64 266,00 €	0 €	64 266,00 €
ROZ-SUR-COUESNON	37 006,64 €	0 €	37 006,64 €
SAINT-BROLADRE	49 478,12 €	0 €	49 478,12 €
SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE	9 233,56 €	0 €	9 233,56 €
LE VIVIER-SUR-MER	37 868,20 €	0 €	37 868,20 €
CH 73 Impôts et taxes	- 20 682,02 €	0 €	- 20 682,02 €
BROUALAN	- 3 496,12 €	0 €	- 3 496,12 €
SAINS	- 3 196,56 €	0 €	- 3 196,56 €
SAINT-MARCAN	- 2 129,52 €	0 €	- 2 129,52 €
SOUGEAL	- 3 279,08 €	0 €	- 3 279,08 €
TRANS-LA-FORET	- 4 158,56 €	0 €	- 4 158,56 €
VIEUX-VIEL	- 4 422,18 €	0 €	- 4 422,18 €
<b>MONTANT NET AC</b>	<b>1 624 705,63 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 624 705,63 €</b>

### 4. Montant des attributions de compensation provisoires pour l'année 2019 : transfert de compétence lecture publique – méthode dérogatoire.

Le conseil municipal fixe les montants des attributions de compensation provisoires pour l'année 2019 après impact des charges transférées, évaluées selon la méthode dérogatoire, au titre de la compétence LECTURE PUBLIQUE.

COMMUNES	AC PROVISOIRES 2019 suite au transfert de charges VOIRIE	Transfert de charges LECTURE PUBLIQUE - méthode dérogatoire	AC PROVISOIRES 2019
CH 014 Atténuation de produits	1 645 387,65 €	- 7 952,00 €	1 637 435,65 €
BAGUER-MORVAN	49 048,20 €	- 5 526,00 €	43 522,20 €
BAGUER-PICAN	34 377,00 €	- 5 355,00 €	29 022,00 €
LA BOUSSAC	5 126,51 €	8 666,00 €	13 792,51 €
CHERRUEIX	71 614,00 €	- 3 731,00 €	67 883,00 €
DOL-DE-BRETAGNE	1 062 852,94 €	- 19 263,00 €	1 043 589,94 €
EPINIAC	97 976,00 €	- 4 645,00 €	93 331,00 €
MONT-DOL	43 034,00 €	- 3 766,00 €	39 268,00 €
PLEINE-FOUGERES	83 506,48 €	19 543,00 €	103 049,48 €
ROZ-LANDRIEUX	64 266,00 €	- 4 421,00 €	59 845,00 €
ROZ-SUR-COUESNON	37 006,64 €	10 201,00 €	47 207,64 €
SAINT-BROLADRE	49 478,12 €	4 256,00 €	53 734,12 €
SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE	9 233,56 €	- 479,00 €	8 754,56 €
LE VIVIER-SUR-MER	37 868,20 €	- 3 432,00 €	34 436,20 €
CH 73 Impôts et taxes	- 20 682,02 €	- 3 596,00 €	- 24 278,02 €
BROUALAN	- 3 496,12 €	- 482,00 €	- 3 978,12 €
SAINS	- 3 196,56 €	- 619,00 €	- 3 815,56 €
SAINT-MARCAN	- 2 129,52 €	- 572,00 €	- 2 701,52 €
SOUGEAL	- 3 279,08 €	- 809,00 €	- 4 088,08 €
TRANS-LA-FORET	- 4 158,56 €	- 712,00 €	- 4 870,56 €
VIEUX-VIEL	- 4 422,18 €	- 402,00 €	- 4 824,18 €
<b>MONTANT NET AC</b>	<b>1 624 705,63 €</b>	<b>- 11 548,00 €</b>	<b>1 613 157,63 €</b>

## 5. Effacement des réseaux : rue des Artisans.

Une étude détaillée du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE) pour l'effacement des réseaux dans la rue des Artisans est présentée pour un total de 52 700 € HT. L'effacement de ces réseaux est soumis à des subventions, il reste à la charge de la commune la somme de 32 300,00 € HT. Le conseil municipal accepte l'étude détaillée.

## 6. Salles de la Motte : règlement intérieur d'utilisation.

Le règlement intérieur d'utilisation et de fonctionnement des salles de la Motte ainsi que la convention sont validés.



## 7. Demande d'une association communale : location gratuite de la salle polyvalente pour une manifestation caritative.

Le conseil municipal accorde la gratuité pour l'organisation de la soirée au profit de l'association « Ensemble pour Matéo ». Le paiement de la consommation de chauffage est demandé.

### Informations diverses.

1- Le recensement de la population a démarré jeudi 17 janvier jusqu'au 16 février.

2- Madame le maire transmet des informations de la communauté de communes :

- un pass commerce et artisanat a été signé entre la communauté de communes et la région pour proposer des aides aux commerçants et artisans des communes de – 5 000 habitants, sous certaines conditions,



- la mise en place d'une aire de covoiturage avec signalétique et marquage au sol est envisagée dans chaque commune. Le conseil municipal donne son avis sur la localisation de cet espace : parking de la salle polyvalente.
- Dol Pays Initiative met en place, chaque année, des photos devant les commerces

de Dol de Bretagne. Cette année, il est proposé aux commerçants de toute la communauté de communes de s'y associer, moyennant une participation financière de 100 €. Les commerçants de la commune vont être contactés.

## Séance du 26 FÉV. 2019

### 1. Compte de gestion : exercice 2018.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### 2. Compte administratif : exercice 2018.

Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	24 452.78	-
Opérations de l'exercice	670 556.61	595 885.51
TOTAUX	695 009.39	595 885.51
Résultats de clôture	- 99 123.88	-

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	-
Opérations de l'exercice	724 756.32	986 598.02
TOTAUX	724 576.32	986 598.02
Résultats de clôture	-	261 841.70
Résultats définitifs	Excédent	162 717.82

### Compte annexe pour le lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine » :

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	-
Opérations de l'exercice	165 944.04	500 000.00
TOTAUX	165 944.04	500 000.00
Résultats de clôture	0.00	0.00
Résultats définitifs	0.00	0.00

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	-
Opérations de l'exercice	169 075.66	169 075.78
TOTAUX	169 075.66	169 075.78
Résultats de clôture	0.00	0.00
Résultats définitifs	0.00	0.00

### 3. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 261 841.70 € au compte 1068 du budget primitif communal 2019.

### 4. Subventions diverses.

500 €	à la section locale UNC-AFN (Mr Gautrin, président de l'association n'a pas pris part au vote),
1 500 €	à l'Association sportive "La Sainte-Pierraise" d'Épiniac, (Mr Moreaux, président de l'association n'a pas pris part au vote),
200 €	à l'association au Fil du Temps, (Mme Bouillis, présidente de l'association n'a pas pris part au vote),
200 €	au club cyclo,
400 €	au club des Aînés d'Épiniac et de St-Léonard,
1 000 €	à l'association des Parents d'élèves d'Épiniac – St-Léonard,
1 000 €	à l'association « Détente et Loisirs »,
400 €	à l'A.C.C.A.,
300 €	à l'association Arc en Ciel,
800 €	au Comité des fêtes,
200 €	à l'association Alcool Assistance - La Croix d'Or, section Dol-de-Bretagne Pays Malouin,
1 200 €	à l'A.D.M.R. du Pays de Dol,
50 €	à l'Association des Parents de Personnes Handicapées (ADAPEI d'Ille-et-Vilaine),
50 €	au Comité Départemental de la Prévention routière,
50 €	à l'Association Française des sclérosés en plaques (AFSEP),
100 €	à l'association Rêves De Clown.
50 €	à Maison Familiale Rurale (MFR) Montauban de Bretagne (1 enfant de la commune),
50 €	à Bâtiment Centre de Formation Apprentis (CFA) d'Ille-et-Vilaine, Saint-Grégoire (1 enfant de la commune).

### 6. Personnel communal : modification du temps de travail d'un agent.

Suite à la réhabilitation du bâtiment de la Motte, le ménage doit être effectué dans ces locaux. Le conseil municipal émet un avis favorable à la modification du temps de travail de 14/35ème à 16/35ème à compter du 1er mars 2019 pour Madame Sylvie Henry.



## 7. Personnel communal : renouvellement du contrat accompagnement dans l'emploi (CAE) au service technique.

Le Contrat accompagnement dans l'emploi (CAE) mis en place dans le but de renforcer le service technique chargé de l'entretien des espaces verts et de la voirie arrive à échéance le 28 février 2019.

Le conseil municipal accepte le renouvellement pour un an, à savoir jusqu'au 29/02/2020 du Contrat accompagnement dans l'emploi (CAE),



## 8. Salles de la Motte : règlement intérieur d'utilisation et de fonctionnement pour les associations communales.

Le conseil municipal approuve le règlement intérieur d'utilisation et de fonctionnement des salles de la Motte ainsi que la convention pour les associations communales.

## 9. Bâtiment de la Motte : Achat de deux réfrigérateurs.

Le devis de la Société Technique Ménager Vigour (TMV) pour l'acquisition de deux réfrigérateurs dans les kitchenettes du bâtiment de la Motte pour un montant de 483.17 € HT à savoir 579.80 € TTC est accepté.



## Informations diverses.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la remise des clés aux présidents des associations et du règlement d'utilisation pour le bâtiment de la Motte le 11 mars à 18h30 sur place.

La commission sécurité est intervenue à la salle polyvalente, des contrôles annuels obligatoires doivent être mis à jour.

## Séance du **26 MARS 2019**

### 1. Vote des taux d'imposition des taxes communales.

Le conseil municipal, par 10 voix pour et 5 voix contre, décide d'augmenter de 1% les taux d'imposition des 3 taxes communales en 2019, à savoir :

taxe d'habitation	12.17 %
foncier bâti	13.09 %
foncier non bâti	43.38 %

En conséquence, les produits assurés pour la commune en 2019 sont les suivants :

taxe d'habitation	148 839.00 €
foncier bâti	109 000.00 €
foncier non bâti	58 606.00 €
<b>soit un total de :</b>	<b>316 445.00 €</b>

### 2. Vote du budget primitif de la commune de l'exercice 2019.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité des membres présents ainsi que les deux pouvoirs, le budget primitif de l'exercice 2019 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	945 291.00 €
Dépenses	945 291.00 €
Section d'investissement	
Recettes	819 534.71 €
Dépenses	819 534.71 €
Soit un total général de	
Recettes	1 764 825.71 €
Dépenses	1 764 825.71 €

### 3. Vote du budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2019.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité des membres présents et les deux pouvoirs, le budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2019 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	453 797.12 €
Dépenses	453 797.12 €
Section d'investissement	
Recettes	394 150.00 €
Dépenses	394 150.00 €
Soit un total général de	
Recettes	847 947.12 €
Dépenses	847 947.12 €

### 4. Report du transfert de la compétence assainissement.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert obligatoire au 1er janvier 2020 de la compétence assainissement vers la communauté de communes.

### 5. Motion de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Dol-de-Bretagne.

Le Conseil Municipal s'oppose par 13 votes pour et 2 abstentions, à toute réflexion qui pourrait aboutir à la fermeture de la Trésorerie de Dol de Bretagne.

### 6. Tarifs des fournitures de voirie.

Buse D 300 centrifugée béton 2,40 m	61.00 € TTC
Buse D 400 centrifugée béton 2,40 m	77.00 € TTC
Tube écobox D 300 en 6 m	74.00 € TTC
Tube écobox D 400 en 6 m	131.00 € TTC
Grille plate fonte avec cadre 50x50	87.00 € TTC
Grille plate fonte avec cadre 60x60	161.00 € TTC
Grille concave avec cadre 50x50	93.00 € TTC
Grille concave avec cadre 60x60	162.00 € TTC

Ces tarifs sont applicables pour l'année 2019.

### Comptes rendus divers.

La commission voirie propose d'effectuer différents travaux :

- en tricouche, le chemin du Gage,
- en PATA : La Bouillière, du Coucou vers la RD8, La Fresnais, la Vieux-Ville, Belle-Noé direction RD n°85, La Cour, La Gauronnrière et La Péquinois,

Une retouche PATA est prévue à Travidal et La Péquinois.

15 Tonnes de pata seront commandées, des devis vont être demandés pour la réalisation de ces travaux.

La sortie du Chauchix Vert sur la route de La Touche est dangereuse. Il est proposé de déplacer le panneau d'intersection en amont et placer une balise afin de signaler cette voie.

La commission environnement envisage une location à la société CFI pour les illuminations de fin d'année.

La société Décolum propose 3 rideaux lumineux sur la façade de la mairie, les raccordements aux prises sont à chiffrer, des devis sont attendus.

Concernant la plantation pour les naissances de l'année, la parcelle située en bout de l'étang dans les landes communales est retenue. Un panneau indiquera l'année de naissance. Une réflexion est envisagée pour une présentation lors de la cérémonie des fêtes de mères.



La commission a travaillé sur le projet de parcours sportif dans les Landes, choix du matériel, panneaux et tarifs à valider. Elle émet un avis défavorable à la demande d'achat, impasse des Primevères.

#### **Informations diverses.**

Une personne en Temps Non Rémunéré (TNR) sera présente la semaine 14 pour 35 heures au service technique.

Une inspection annuelle de la salle polyvalente a eu lieu par la société APAVE.

Les réparations engagées ont permis de recevoir un avis favorable de la commission de sécurité.

## Séance du **21 MAI 2019**

### **1. Plan Local d'Urbanisme : approbation de la modification simplifiée n°2.**

Considérant que le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme mis à la disposition du public a fait l'objet de la modification suivante pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier :

Afin de garantir la compatibilité du projet avec le SCoT en vigueur, le projet de modification simplifiée n°2 affiche une densité moyenne de 18 logements par hectare au lieu de 15 logements par hectare dans l'OAP n°2.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification apportée au projet de PLU pour tenir compte des avis reçus.

### **2. Renouvellement de la ligne de trésorerie.**

La convention d'ouverture de crédit de trésorerie conclue avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine est arrivée à son terme. Le conseil municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 100 000 euros au taux variable : 1.29 % à ce jour, soit Euribor 3 mois moyenné (-0.31 % au 02/05/2019) majoré de 1.60 % et flooré à 0 %, les frais de dossier s'élevant à 300 euros, la commission d'engagement étant de 100 € correspondant à 0.10% des 100.000 €.



### **3. Dispositif argent de poche : renouvellement.**

Le dispositif « argent de poche » est renouvelé pour la 4ème année.

L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de chantiers sur le territoire de la commune, rémunérée 5 euros par heure.

### **4. Création d'un emploi temporaire d'archiviste.**

Il est nécessaire de procéder à la réalisation d'opérations de classement des archives municipales, le dernier classement date de janvier 2006. Il convient donc de recruter un agent non titulaire pour faire face à la charge et à la spécialité du travail. Cet agent assurera des fonctions d'archiviste relevant de la catégorie B à temps complet pour un mois à partir du second semestre 2019 ou du 1er semestre 2020 sous réserve du plan de charge des archivistes vacataires. Son traitement sera calculé par référence au grade d'assistant de conservation principal du patrimoine de 1ère classe – échelon 1 des grilles indiciaires de la fonction publique territoriale. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

### **5. Personnel communal : propositions d'avancement de grade.**

Le Centre de Gestion 35 a adressé un tableau de propositions des avancements de grade et un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le conseil municipal décide

- la suppression, à compter du 01/07/2019 d'un emploi permanent à temps non complet (10/35ème) d'un adjoint administratif territorial et la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (10/35ème) d'un adjoint administratif principal 2ème classe.

- la suppression, à compter du 01/07/2019 d'un emploi permanent à temps non complet (12/35ème) d'un adjoint du patrimoine principal 2ème classe et la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (12/35ème) d'un adjoint du patrimoine principal 1ère classe.

### **6. Loyer de l'appartement situé au-dessus du secrétariat de mairie.**

Le conseil municipal décide que cet appartement sera loué pour la somme de 370 € par mois. Ce prix suivra les fluctuations annuelles de l'indice de référence des loyers.



## 7. Tarifs de location des mange-debout.

Le conseil municipal décide, à compter de ce jour, de louer les mange debout et d'appliquer le tarif de location au prix de 10 € par mange-debout.

La location est réservée aux personnes domiciliées sur la commune, aux locataires de la salle polyvalente et des salles à la maison des associations, la Motte.

Une caution de 200 € sera demandée aux utilisateurs. Si une housse est détériorée ou tâchée, elle sera facturée 15 €.

Le lavage des housses est à la charge du locataire.



## 8. Lotissement le Courtil de la Fontaine : devis pour un bornage.

Le conseil municipal, décide de retenir le devis de Leterre Géomètres pour un montant de 8 787.50 € HT soit 10 545.00 € TTC.

## 9. Atelier technique communal : devis d'étude géotechnique de conception.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Sol Exploreur pour un montant de 2 585.00 € HT soit 3 102.00 € TTC.

## 10. Atelier technique communal : devis de diagnostic amiante et plomb avant travaux.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Qualiconsult Immobilier pour un montant de 480.00 € HT soit 576.00 € TTC.



## 11. Restaurant scolaire : devis pour le remplacement de l'évaporateur de la chambre froide.

Le conseil municipal accepte ce devis de l'entreprise Froid Ouest pour un montant de 1 273.49 € HT soit 1 528.19 € TTC.

## 12. Travaux de voirie 2019.

Après étude des offres par la commission « voirie », l'entreprise Entr'am d'Antrain a été retenue, pour le programme voirie 2019. Les travaux de modernisation, avec la solution de tricouche et bicouche, concernent le chemin du lieu-dit « Le Gage » pour un montant total de 6 021.60 € HT, soit 7 225.92 € TTC.

Des travaux de « Point à Temps Automatique » (PATA) sur les routes communales sont nécessaires afin d'éviter leur dégradation. 15 tonnes sont prévues pour un montant de 9 975 € HT, soit 11 970 € TTC.

Le conseil municipal entérine la décision de la commission.

## 13. Aménagements piétonniers protégés : RD 85, rue de la Motte.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Entr'Am pour un montant de 19 472.50 € HT, soit 23 367.00 € TTC.

## 14. Signalisation passages piétons : RD 85, rue de la Motte.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Entr'Am pour un montant de 2 868.00 € HT, soit 3 441.60 € TTC.

## 15. Aménagements de sécurité sur voirie : RD 85, rue de la Motte.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Entr'Am pour un montant de 7 550.00 € HT, soit 9 060.00 € TTC.



## 16. Point additionnel : Lotissement communal le Courtil de la Fontaine : approbation du projet et lancement des appels d'offres des entreprises.

Madame le Maire présente au conseil municipal les plans du lotissement communal « le Courtil de la Fontaine » ainsi que le dossier de consultation des entreprises composé des 3 lots, terrassement, voirie et assainissement EP ; réseaux souples téléphone et espaces verts.

Les travaux débuteront le 16 septembre prochain, le conseil municipal accepte le lancement d'appel d'offres pour le recrutement des entreprises.

## Informations diverses.

Madame le Maire explique le problème téléphonique rencontré au secrétariat pendant quelques jours.

Elle signale la déviation de la RD n°4 vers Dol pour la réfection de la route par le conseil départemental,

Le permis de construire de la station de Malhaire est accordé et les entreprises sont choisies.

Un comité de pilotage dans le cadre de l'aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnement (AFAFE) sur le bassin versant de Landal, est créé. Des élections auront lieu le 25 juin, les propriétaires de biens fonciers sur la commune, exploitants ou pas, peuvent être candidats. Les inscriptions se font en mairie.

Le programme « Lutte contre le gaspillage alimentaire » avec l'association « Des idées plein la terre » et la communauté de communes est terminé.

## Séance du 25 JUIN 2019

### 1. Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) sur le bassin versant de Landal : élection de deux propriétaires titulaires et un suppléant.

Mme le Maire informe le conseil municipal, que par lettre du 10 avril 2019, Monsieur le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine l'a invitée à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier. Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs, MM. BOUILLIS Yannick et BERNIER Jean-Luc sont élus membres titulaires et M. BOURGEOULT Thierry est élu membre suppléant.

### 2. Composition du Conseil communautaire – Accord local sur la répartition des sièges applicable au prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2020.

Le Conseil municipal accepte la répartition des sièges par accord local suivante :

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE Décret publié au JO du 30.12.18	Proposition ACCORD LOCAL
Dol-de-Bretagne	5 651	8
Pleine-Fougères	1 984	4
Baguer-Morvan	1 699	3
Baguer-Pican	1 661	3
Epiniac	1 426	2
Roz-Landrieux	1 339	2
La Boussac	1 162	2
Saint-Broladre	1 129	2
Cherrueix	1 121	2
Mont-Dol	1 109	2
Le Vivier-Sur-Mer	1 045	2
Roz-sur-Couesnon	1 011	2
Sougeal	605	1
Trans-la-Forêt	586	1
Sains	495	1
Saint-Marcan	450	1
Broualan	376	1
Saint-Georges-de-Gréhaigne	372	1
Vieux-Viel	316	1
<b>TOTAL</b>	<b>23 537</b>	<b>41</b>

### 3. Mise aux normes et extension de l'atelier technique communal : résultats de l'appel d'offres.

Le conseil municipal entérine la décision de la commission d'appel d'offres du 24 mai 2019 pour l'exécution des travaux de mise aux normes et extension de l'atelier technique communal.

Lot	Attributaire	Montant HT
Lot n° 01 – DESAMIANTAGE	AMIANTE PRO de BRECEY	7 071.50 €
Lot n° 02 – TERRASSEMENT	SARL LOUVET FRERES d'EPINIAC	4 386.85 €
Lot n° 03 – GROS ŒUVRE	DURAND BATIMENT du TRONCHET	103 119.48 €
Lot n° 04 – CHARPENTE	DANIEL de ROZ LANDRIEUX	22 550.08 €
Lot n° 05 – COUVERTURE	DANIEL de ROZ LANDRIEUX	67 087.17 €
Lot n° 06 – MENUISERIES	Infructueux	26 214.00 €
Lot n° 07 – PLATRERIE	STOA de CHANTEPIE	12 348.75 €
Lot n° 08 – PLOMBERIE	CVC EMERAUDE de SAINT MALO	12 209.55 €
Lot n° 09 – ELECTRICITE	TROPEE de FOUGERES	13 398.10 €
Lot n° 10 – PEINTURE	Infructueux	5 487.95 €
Lot n° 11 – CARRELAGE	LEBLOIS de PONTORSON	5 707.00 €

La commission d'appel d'offres a classé comme infructueux les lots 6 et 10. Une nouvelle consultation va être lancée.



### 4. Demande achat chemin rural au lieu-dit « La Pommerais ».

Madame le Maire fait part de la demande de Monsieur GAGNARD, domicilié à La Pommerais, concernant l'achat du chemin rural, situé entre les parcelles A n°478 et n°483. Une enquête publique sera réalisée

### 5. Demande achat chemin rural au lieu-dit « La Chapelais ».

Madame le Maire fait part de la demande de Monsieur Rémi HAVARD et Mme Sabrina BRIAND, domiciliés 1 La Chapelais, concernant l'achat du chemin rural qui passe entre leurs parcelles au lieu-dit « La Chapelais ». Une enquête publique est nécessaire.

### 6. Demande achat chemin rural au lieu-dit « La Chapelais ».

Madame le Maire fait part de la demande de Monsieur et Madame Benoit HARDY, domiciliés 3 La Chapelais, concernant l'achat du chemin rural qui passe entre leurs parcelles au lieu-dit « La Chapelais ». Une enquête publique sera faite.

### 7. Demande achat chemin rural au lieu-dit « Lannoué ».

Madame le Maire fait part de la demande de Monsieur et Madame Yannick BOUILLIS, domiciliés 2 Lannoué, concernant l'achat du chemin rural au lieu-dit « Lannoué », situé entre D n°142 et D n°110. Une enquête publique est prévue. (Mme BOUILLIS ne prend pas part au vote)

### 8. Demande achat chemin rural au lieu-dit « La Basse Fresnais ».

Madame le Maire fait part de la demande de Monsieur et Madame Yannick BOUILLIS, domiciliés 2 Lannoué, concernant l'achat d'une partie du chemin rural au lieu-dit « La Basse Fresnais ». Une enquête publique est nécessaire. (Mme BOUILLIS ne prend pas part au vote)

### 9. Demande achat chemin rural au lieu-dit « La Basse Fresnais ».

Madame le Maire fait part de la demande de Monsieur et Madame Rémi BOUILLIS, domiciliés 4 La Basse Fresnais, concernant l'achat d'une partie du chemin rural au lieu-dit « La Basse Fresnais ». Une enquête publique sera réalisée.

### 10. Demande achat chemin rural au lieu-dit « La Basse Fresnais ».

Madame le Maire fait part de la demande du GAEC de la Basse Fresnais, représenté par Monsieur et Madame HARDY Benoit, domiciliés 5 La Chapelais, concernant l'achat d'une partie du chemin rural au lieu-dit « La Basse Fresnais ». Une enquête publique sera effectuée.

### 11. Création d'un bail pour location aux landes.

Les parcelles communales seront louées à Mr HARDY Benoît : la parcelle D 162, D 166 d'une superficie totale de 91a 75ca pour 133.90 € et à Mr BERNIER Jean-Luc, la parcelle section AH 130 d'une superficie totale de 1ha 03a 35ca pour 151.42 €. Les preneurs devront acquitter, par ailleurs, la moitié de la totalité des taxes foncières.

### 12. Indemnité pour le gardiennage des églises.

Le conseil municipal décide que la paroisse Saint-Samson recevra la même indemnité que l'an dernier, à savoir 241.94 € pour les deux églises d'Épiniac et Saint-Léonard.



### 13. Demande de subvention.

Une subvention de 365.00 € est accordée à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine (FGDON).

### 14. Contrat de location de salle pour une association.

Le tarif de 25 € par mois, soit 200 €, du 1er janvier à 31 août 2019 et 400 € du 1er septembre 2019 au 31 août 2020 est proposé pour la location de la salle de la Motte à l'association Hélo ! Danse.

### 15. Illuminations fin d'année : devis.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Decolum pour l'acquisition d'un rideau blanc lumineux pour la façade de la mairie d'un montant de 702.00 € HT soit 860.40 € TTC.

### 16. Cloches église Saint-Léonard : Devis.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Macé pour des travaux de remplacement des moteurs de volée des cloches de l'église de Saint-Léonard d'un montant de 2 997.81 € HT soit 3 597.37 € TTC.

### Comptes rendus divers.

La commission cantine rend un bilan positif de l'année scolaire

La commission voirie a choisi les illuminations de fin d'année, et a réfléchi sur les jeux fitness dans les landes.

Il est décidé d'installer un banc près de la croix des Landes et un autre le long de la voie vers Bel Air, les tables seront près de l'étang.



### Informations diverses.

Madame le Maire précise que la nouvelle réglementation sur les points d'incendie remet en cause les instructions d'urbanisme. Une réflexion va devoir être engagée au plus vite.

## Séance du 10 JUILLET 2019

### 1. Lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine » : résultats de l'appel d'offres.

Le conseil municipal entérine la décision de la commission d'appel d'offres pour l'exécution des travaux du lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine ».

#### Lot 1 : TERRASSEMENT, VOIRIE, ASSAINISSEMENT EP

Entreprise : OUEST TP

Montant du marché : 228 091.10 € HT

#### Lot 2 : RESEAUX SOUPLES TELEPHONE

Entreprise : VÉZIE

Montant du marché : 22 140.00 € HT

#### Lot 3 : ESPACES VERTS

Entreprise : LAMBERT

Montant du marché : 13 086.00 € HT.

### 2. Lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine » : travaux d'eau potable.

Le devis portant sur l'alimentation en eau potable du lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine », établi par le Syndicat des Eaux de Beaufort pour un montant de 53 128.04 € HT soit 63 753.65 € TTC base novembre 2017, est accepté.

### 3. Lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine » : travaux d'assainissement – Remboursement au Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal.

Le Conseil municipal prend acte du coût des travaux énoncés pour l'assainissement du lotissement « Le Courtil de la Fontaine » et s'engage à rembourser les frais indiqués au Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal.

- Travaux : 71 381.50 HT,

- Coût des contrôles 1 700 € HT environ,

- Frais administratifs : 321 € environ,

- Maîtrise d'œuvre (maximum) : 4 000 € HT.

### 4. Lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine » : travaux d'électricité.

Le Conseil municipal adopte l'étude chiffrée du Syndicat Départemental d'Electricité d'Ille-et-Vilaine évaluée à 36 286.00 € HT et s'engage à rembourser le montant de la dépense au SDE.

### 5. Lotissement Communal « Le Courtil de la Fontaine » : travaux d'éclairage public.

Le Conseil municipal adopte le devis de la société Vezie pour un montant de 8 840.00 € HT soit 10 608.00 € TTC.



### 6. Mise aux normes et extension de l'atelier technique communal : résultats de la consultation.

Madame le Maire rappelle que les lots 6 – menuiseries et 10 – peinture, ont été déclarés infructueux et une consultation a été lancée.

Le conseil municipal entérine la proposition de la commission d'appel d'offres et accepte la proposition de l'entreprise PAPAIL et FILS pour la pose des menuiseries de l'atelier communal pour un montant de 23 063.40 € HT, plus l'option RAL 7016 à 770.00 € soit 23 833.40 € TTC. Le lot 10-peinture est classé sans suite.

### 7. Prix du ticket de cantine.

Le prix du ticket de cantine est augmenté de 1.5 % pour l'année scolaire 2019/2020, Le prix du repas de cantine passera donc de 3.05 € à 3.10 € pour les élèves ainsi que le personnel communal à compter de la rentrée de septembre 2019. Le tarif de 5.00 € reste inchangé pour les personnes extérieures.

### 8. Point additionnel : Aménagement signalisation des passages piétons, aménagements de sécurité sur voirie et piétonniers protégés de la RD 85 : approbation de la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

Le conseil municipal accepte la subvention de 9 127.00 € au titre de la répartition 2019 du produit des amendes de police 2018 relatives à la circulation routière.

### 9. Point additionnel : Fixation du prix de vente des terrains du lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine ».

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente des terrains du lotissement communal « Le Courtil de la Fontaine » à 70 € TTC le m<sup>2</sup>.

#### Informations diverses.

Madame le Maire transmet la demande du Club des Aînés l'aménagement d'un terrain de boules à l'ancien terrain de football avec un banc. L'aménagement est en cours.

Le devis pour un marquage au sol de la mairie au rond-point, rue de Normandie et rue de la Croix Harel pour un montant de 1 334.52 € TTC, est validé.

La demande d'un riverain pour l'enlèvement d'un poteau sur la RD 4, est acceptée.

Pour éviter les dégradations par des véhicules dans les parterres sur la RD 10, l'installation de potelets ou de pierres est à l'étude.

Des échanges et des discussions sont en cours avec des propriétaires concernant le tracé du chemin des évêques pour la réalisation d'une voie douce : Dol-Saint-Léonard. Des containers supplémentaires sont demandés, rue de la mairie et un nettoyage des containers sales à la communauté de communes.

### Séance du **24 SEPT. 2019**

#### 1. Présentation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif du Syndicat de Landal.

Le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif du Syndicat de Landal est présenté. Ce rapport est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

#### 2. Cimetière : procédure de reprise des concessions échues.

Le conseil municipal accepte la reprise des 7 concessions échues actuellement répertoriées.



#### 3. Renouvellement des baux des terrains communaux.

Les parcelles communales seront louées comme suit :

1) au GAEC de la Basse Fresnais, les parcelles D 103, 104, 105, 106 et 107 d'une superficie totale de 2ha 44a 85ca pour 161.10 €,



2) à Monsieur BOUILLIS Yannick, Lannoué, la parcelle D 108 d'une superficie de 1ha 55a 60ca pour 102.36 €,

3) à Monsieur BOURGEAULT Thierry, La Grivais, la parcelle AE 96 d'une superficie de 46a pour 30.24 €,

4) à Monsieur BOURGES David, Cadran, les parcelles B 800, 803, 805 et 808 d'une superficie totale de 2ha 55a 95ca pour 224.46 €,

5) à l'EARL LEBELTEL, La Gauronnière, les parcelles AH 119, 120, 121, 137, 19, 20 et 21 d'une superficie totale de 5ha 91a 69ca pour 389.08 €.

#### 4. Personnel communal : adhésion aux contrats d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG 35.

Le conseil municipal accepte la proposition du CDG pour les contrats CNRACL et IRCANTEC.

#### 5. Gestion de colonies de « chats libres » : convention de partenariat.

Le conseil municipal adopte les propositions faites par la Fondation Clara, fondation d'entreprise du Groupe SACPA - Chenil Service et autorise la signature de la convention.

#### 6. Point additionnel : Budget communal : décision modificative n°1.

Le conseil municipal décide d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2019 :

Désignation	Dépense	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement		
D-020 Dépenses imprévues	- 8 000 €	
Opération n°118 – Rénovation du Bâtiment La Motte		+ 8 000 €

#### Informations diverses.

Madame le Maire donne les informations suivantes :

- le remplacement de l'agent d'accueil au secrétariat, en arrêt maladie, par une personne du service temporaire du Centre de Gestion (CDG 35),
- l'avis favorable de la Préfecture pour l'élevage canin au lieu-dit La Ville Jean,
- la rencontre avec le SDIS pour la défense incendie. La réglementation en urbanisme impose de nouvelles normes sur les distances des réserves et poteaux incendie. La commission environnement va répertorier les plans d'eau existants sur la commune. la formation aux premiers secours (PSC1) pour les agents communaux le 20 novembre 2019,
- les plans des logements à loyer modéré d'Emeraude Habitation dans le lotissement Le Courtil de la Fontaine,

#### Questions diverses

Le sable déposé sur la voie, rue des Sports représente un danger pour la circulation. La circulation est difficile à la sortie des enfants de l'école primaire, rue de Normandie, à cause des véhicules stationnés sur les trottoirs et au bord de la voie. Un mot sera transmis à l'école pour le rappeler aux parents d'élèves.

Le problème du GPS qui oriente les touristes vers le lieu-dit « La Cour » et non vers le Domaine des Ormes, est posé. L'installation de panneaux de signalisation sera à demander auprès de la SPL (ex GIT) et au conseil départemental. Un traçage de flèches au sol sur la route communale pour guider les véhicules étrangers sera à refaire.

## Séance du **23 oct. 2019**

### 1. Rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel 2018.

Le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel de l'année 2018.

### 2. Présentation du Rapport Annuel 2018 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur la qualité et le prix du SPANC. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

### 3. Présentation du rapport d'activités 2018 du Syndicat Départemental d'Energie 35.

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activité du SDE 35. Ce rapport est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

### 4. Présentation du rapport d'activités 2018 du Syndicat des Eaux de Beaufort.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort en 2018 est présenté. Ce rapport est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

### 5. Travaux de rénovation de l'atelier technique communal : avenant n°1 au marché de Gros Œuvre (lot 3) Entreprise DURAND Bâtiment.

Le lot 3 Gros Œuvre, l'entreprise DURAND Bâtiment bénéficie d'une plus-value pour un terrassement complémentaire et un renforcement du mur, pour un montant de + 9 251.80 € HT.

Le nouveau montant du marché de l'entreprise DURAND Bâtiment est de 134 845.52 € TTC.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, ces modifications.



### 6. Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe.

Le conseil municipal valide l'emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet pour l'exercice des fonctions d'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux et de la voirie à compter du 1er mars 2020.

### 7. Parcours de jeux fitness dans les landes : devis.

Le devis de l'entreprise SPM pour le parcours de jeux fitness dans les landes, d'un montant de 2 540.50 € HT soit 3 048.60 € TTC, est retenu.

### 8. Restaurant scolaire : devis de pose et fourniture de deux courroies trapézoïdes pour la centrale de traitement d'air.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise RP OUEST pour un montant de 62.00 € HT soit 74.40 € TTC.

### Comptes rendus divers.

La commission voirie :

Concernant la demande, rue du Loup Pendu, les agents du service technique poseront la grille sur le domaine public. Un devis doit être demandé pour le remplacement des bordures et la réfection du trottoir, le long de la RD10. Un devis doit également être demandé pour l'élargissement de la route de la Grivais.

La commission environnement a présenté les 3 jeux du parcours et doit étudier l'emplacement près des Landes. Des devis complémentaires ont été demandés pour les panneaux d'utilisation des jeux fitness.

### Informations diverses.

Monsieur Bernier suggère au conseil municipal une action « Ici commence la mer » portée par les Eaux de Beaufort et Eau du Pays de Saint-Malo, en lien avec une exposition et les enfants de la commune.

## Séance du **26 nov. 2019**

### 1. GEMAPI – Adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel au Syndicat Mixte de préfiguration du littoral de la Baie du Mont Saint-Michel – Accord du Conseil municipal.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Communautés de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel au Syndicat Mixte de Préfiguration du Littoral de la Baie du Mont Saint-Michel.

### 2. Rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Dol « INTERCOMMUNALITE – Service Finances - Mise en œuvre du Pacte fiscal »

#### 1. Reversement au titre de la part communale du produit foncier bâti :

→ Bâtiments communautaires existants et futurs, financés par la Communauté de communes et soumis à l'impôt foncier bâti :

- Reversement de 100% de la part communale pour tout permis de construire accordé à compter du 1er janvier 2020

→ Bâtiments situés au sein des Zones d'activités économiques communautaires aménagées par la Communauté de communes (ZA Les Rolandières, Les Vignes Chasles, Le Point du Jour, La Fontaine au Jeune) et soumis à l'impôt avant le 1er janvier 2018:

- 40% de reversement du foncier bâti communal pour la Ville de Dol de Bretagne
- 25% de reversement du foncier bâti communal pour les communes de Baguer-Pican et Roz-Landrieux

Avec un lissage sur 2 ans :

- 2020 : 50 %
  - 2021 et les années suivantes : 100 %
- Bâtiments situés au sein des Zones d'activités économiques communautaires et aménagées par la Communauté de communes (ZA Les Rolandières, Les Vignes Chasles, Le Point du Jour, La Fontaine au Jeune) et soumis à l'impôt après le 1er janvier 2018 :

- 80% de reversement du foncier bâti communal
- Entreprises installées après le 01/01/2017 au sein des 4 Zones d'activités économiques communautaires transférées par la Loi NOTRe
- Reversement à la Communauté de communes du produit de foncier bâti au taux de 80%

#### 2. Reversement au titre de la part communale de la taxe d'aménagement

→ Bâtiments communautaires existants et futurs, financés par la Communauté de communes et soumis ou ayant été soumis à la taxe d'aménagement :

- Reversement à la Communauté de communes de 100% de la part communale de la taxe d'aménagement pour tous permis de construire accordé à compter du 1er janvier 2020

→ Bâtiments situés au sein des Zones d'activités économiques communautaires :

- Maintien du taux de 3% de taxe d'aménagement au sein des ZAEC, de l'exonération de 50% pour les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup> et du reversement à la Communauté de communes de 80% de la part communale de la taxe d'aménagement pour tout permis de construire accordé à compter du 01/01/2018.

- Modification du taux d'exonération des locaux industriels et artisanaux à 60% afin de rééquilibrer la part départementale et la part communale de la TA pour tout permis de construire d'un bâtiment situé dans une ZAEC accordé à compter du 01/01/2020.

→ Bâtiments situés au sein des lotissements à vocation résidentielle de compétence communautaire :

- Reversement à la Communauté de communes de 50% de la part communale de la taxe d'aménagement
- Année de référence : Permis de construire accordés à compter du 01/01/2020

Le conseil municipal décide à 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention d'adopter le pacte fiscal de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel selon les modalités susmentionnées.

### 3. Equipement de défense incendie : installation d'une citerne : présentation de l'avant-projet définitif et demande de subvention au titre de la DETR.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la rencontre avec le SDIS pour la défense incendie, en juillet dernier. Toutes les autorisations d'urbanisme sont soumises à la défense incendie, soit 400 m de distance en zone rurale et 200 m de distance en zone urbaine.

Pour la commune d'Epiniac, la priorité est le bourg de Saint-Léonard. Comme le réseau d'eau actuel ne permet pas de fournir la pression nécessaire : 60m<sup>3</sup>/h, et par conséquent rend impossible l'installation de poteaux incendie, il est nécessaire de prévoir l'installation d'une citerne enterrée.

Le coût des travaux est estimé à 47 500.00 € HT. Le conseil municipal adopte le projet définitif présenté, arrête les modalités de financement de l'opération, conformément au plan de financement joint au dossier, sollicite une subvention spécifique au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

### 4. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : actes de vente : désignation du notaire.

Madame le Maire rappelle la délibération n° 2019-07-62 en date du 10 juillet 2019 fixant le prix de vente à 70 € le m<sup>2</sup>. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne l'étude notariale Sèche – Bordier de Dol de Bretagne pour la rédaction des actes de vente des lots du lotissement le Courtil de la Fontaine.

### 5. Subvention de fonctionnement attribuée à l'école privée.

Le conseil municipal décide de revaloriser la subvention de fonctionnement attribuée à l'école privée à compter du 1er janvier 2020, suivant le coût moyen départemental qui sert de référence.

La somme de 1 230 € par élève de maternelle et 376 € par élève de primaire sera versée.

En conséquence, l'OGEC d'Epiniac bénéficiera d'une subvention de 68 880 € pour les 56 élèves de maternelle et de 36 472 € pour les 97 élèves de primaire, soit un total de 105 352 €.

### 6. Aménagements piétonniers : travaux réalisés par la commune : Coût horaire du personnel communal.

Madame le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement piétonnier, rue de la Croix Harel, route de Baguer-Pican, réalisés par les agents techniques, sont terminés.

Elle propose de transférer les dépenses de fonctionnement vers les recettes d'investissement. Un état détaillé doit être rédigé pour ces travaux. Le conseil municipal valide le coût horaire des agents communaux d'un montant de 27.00 € pour les travaux réalisés.



### 7. Budget communal : décision modificative n°2.

Le conseil municipal, décide d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2019 :

Désignation	Augmentation de crédits	
D-023	+ 4 200 €	
R-021		+ 4 200 €
D-040 C/2152	+ 4 200 €	
R-042 C/722		+ 4 200 €

### 8. Point additionnel : Réseau d'assainissement collectif : demande d'extension « rue des Artisans » au Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux doivent être envisagés pour le raccordement de l'atelier technique communal au réseau d'assainissement collectif.

Il a été proposé aux riverains de profiter de cette extension pour raccorder leurs propriétés et de s'engager à régler la taxe de raccordement de 1 300 €.

Ces travaux d'extension s'élèvent à 43 246.01 € HT pour 6 branchements sur 235 m linéaire.

Une subvention de 60% est accordée par le Syndicat.

Reste à la charge de la commune : 17 298.40 € HT.

Le Conseil municipal demande une extension du réseau d'assainissement collectif dans la « rue des Artisans » au Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal,



## 9. Décompactage du terrain d'honneur de football : devis.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise ARVERT pour le décompactage à lame du terrain d'honneur de football pour un montant de 770.00 € HT soit 924.00 € TTC

## 10. Candélabres rue des Artisans : devis.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise SANTERNE pour le remplacement de 3 candélabres dans la « rue des Artisans » d'un montant de 2 943.00 € HT soit 3 531.60 € TTC.

## Comptes rendus divers.

### 1. La commission cantine

Les agents communaux ont reçu une formation « premiers secours » le 20 novembre. Pour faire suite à la conférence proposée l'an dernier sur la gestion des comportements des enfants sur les temps périscolaires, une formation est proposée le 29 janvier.

Dans le cadre de la loi « Elime », une expérimentation est lancée pour la présentation d'un repas sans viande ni poisson une fois par mois.

En 2022, l'achat de 20% de produits Bio sera obligatoire, actuellement les circuits courts sont privilégiés dans les achats.

A la rentrée, des enseignants ont signalé que le temps du déjeuner était trop long et par conséquent, les enfants n'avaient pas suffisamment de temps de récréation, des ajustements ont été mis en place.

Une réflexion sur le bruit est envisagée avec une sensibilisation auprès des enfants.

Le cuisinier a proposé des ateliers sur les légumes anciens dans le cadre de la semaine du goût en lien avec le projet d'école. Une formation sur le compost a eu lieu le 9 novembre.

### Informations diverses.

Madame le Maire donne les informations suivantes :

Un agent administratif demande une disponibilité pendant 1 an à partir du 1er avril 2020. A compter du 1er janvier 2020, le secrétariat de mairie sera fermé le mercredi après-midi et sera ouvert le vendredi l'après-midi,

Des dégradations ont été constatées dans les WC à la Motte, un affichage a été mis sur place et une plainte déposée à la gendarmerie, Le vol d'un véhicule au lotissement des Acacias, La réflexion sur l'implantation du panneau de commercialisation du lotissement le Courtil de la Fontaine est en cours.

## Séance du **17 DÉC. 2019**

### 1. Mise en place d'équipements de défense incendie : présentation du projet et demande de subvention au titre de la DETR.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'annuler la délibération n°2019-11-79 du 26 novembre 2019 concernant la demande de subvention pour le projet d'une citerne enterrée au bourg de Saint-Léonard.

Elle a été informée, par le Syndicat des Eaux de Beaufort, que la réserve de « Haute Porte » serait conservée et que des travaux sur le réseau seraient réalisés vers le bourg de Saint-Léonard dans 5 ans. Le débit serait donc suffisant pour aménager des bornes incendie au bourg de Saint-Léonard. Ce qui remet en question le projet de la citerne enterrée. En attendant cette échéance, il est préférable, au vu du coût, de remplacer cette citerne par une citerne souple. Une seconde citerne souple peut être aménagée au lieu-dit Le Breil et deux bornes incendie aux lieux-dits Le Chauchix Vert et Cadran.

Le coût des travaux est estimé à 38 400.02 € HT. Le conseil municipal accepte la proposition.

### 2. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°4.

La demande d'acquisition du lot n°4 d'une superficie de 468 m<sup>2</sup> par Monsieur et Madame PICHON Robert domiciliés à Epiniac, 17 Cadran, est acceptée.

### 3. Mise à jour cadastrale : désignation d'un notaire.

Une demande de régularisation pour les parcelles n°486 et n° 490 d'une superficie de 360 m<sup>2</sup> situées au lieu-dit « Les Balluais » utilisées par la commune pour la construction de la route dans les années 1970, est validée. Le Cabinet Letertre et l'étude des notaires associés de Dol-de-Bretagne sont désignés pour établir le document d'arpentage et les actes nécessaires,

### 4. Tarifs de location de la salle polyvalente.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente, à compter du 1er janvier 2020.

### 5. Tarifs de location des salles à la Maison des Associations de la Motte.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de location des salles à la Motte, à compter du 1er janvier 2020.

### 6. Tarifs funéraires.

Le conseil municipal décide que les tarifs funéraires seront augmentés de 1.50 % à compter du 1er janvier 2020.

### 7. Point additionnel: Travaux de rénovation

### de l'atelier technique communal : avenant n°2 au marché de Terrassement (lot 2) Entreprise LOUVET FRERES.

Le lot 2 Terrassement, l'entreprise LOUVET FRERES bénéficie d'une plus-value pour un terrassement complémentaire, pour un montant de + 481.50 € HT.

Le conseil municipal valide le nouveau montant du marché qui est de 4 868.35 € HT soit 5 842.02 € TTC.



### Informations diverses.

1- Madame le Maire présente le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage qui prévoit la création d'aires de petits passages, la création de 3 terrains familiaux locatifs afin de répondre à la demande de sédentarisation de certaines familles ou afin de régulariser des installations illicites sur le territoire et la coordination de projets sociaux. La Communauté de Communes, en charge de la compétence, a émis un avis défavorable au motif que l'aire d'accueil de Dol de Bretagne, ne présente pas de saturation,

2- Le comité Syndicat de Landal a validé la demande d'extension de réseau de l'assainissement collectif « rue des Artisans » pour des travaux d'un montant de 39 072 € : 60 % à la charge du syndicat et 40% à la charge de la commune.

3- Suite à la mise en vente de la Higourdaise le conseil départemental préempte sur certaines parcelles, la commune décide de ne pas exercer son droit de préemption.



4- La demande d'abattage d'une haie au lieu-dit « Le Gage » par le Gaec La Vallée a été acceptée par le service instructeur.

5- Le bilan financier du Téléthon s'élève à 2 470.52 €.



## Inauguration de la maison des associations : la Motte, le 9 mars



Grâce à l'association « Au fil du temps » et particulièrement à Mr Trémorin, nous avons retracé l'histoire de ce bâtiment construit en 1875 : école, caserne de pompiers, bureau de poste, commerces, salles des fêtes, logement ... Le conseil municipal, par une délibération du 14 novembre 2016, a voté la rénovation du bâtiment. Puis nous avons affiné le projet et recruté un architecte Mr Christian Hamelot. Les travaux ont démarré en décembre 2017 pour une durée de 14 mois, 12 entreprises sont intervenues. Le coût global de cette

rénovation est de 600 000 € pour laquelle, nous avons obtenu des subventions à hauteur de 67,52%. Aujourd'hui, ce bâtiment se compose de 3 salles au rez de chaussée : la salle verte pour 50 personnes, l'espace jeunes, la salle bleue pour 60 personnes avec des offices, un espace de rangement pour le mobilier.

A l'extérieur, il y a un préau, des toilettes et le sous-sol réaménagé pour stocker différents matériels : bancs, tables, stands ... Les associations, les particuliers y sont accueillis pour des réunions, des réceptions ainsi que l'espace jeunes.  
**On compte sur chacun pour faire vivre cette maison des associations.**

*“Ce ne sont pas les pierres qui bâtissent la maison, mais les hôtes.”*

## Commémoration du 8 mai



En ce 8 mai 2019, la France exprime sa reconnaissance à tous ceux qui ont combattu pour la patrie : les combattants de 1940, les Français Libres, tous ceux qui ont répondu à l'appel de la Résistance, les armées de LECLERC et de DE LATTRE. La France se souvient des déportés qui ont souffert de la barbarie et des victimes des camps de la mort. La Nation n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit : les prisonniers, les victimes civiles, les veuves et les orphelins.

75 ans après, alors que les derniers témoins vivants de cette histoire sont parmi nous, la mémoire de ces événements demeure. Nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là !



## Argent de poche

Cette année, le dispositif « argent de poche » a été remis en place pendant les vacances d'été et **5 jeunes** se sont inscrits pour des missions de 3h par jour, rémunérées 5€ de l'heure, 4 jours dans la semaine. Au service technique ou administratif, ils ont effectué des travaux de nettoyage, entretien, classement ... Le dispositif s'inscrit dans une démarche citoyenne pour valoriser le travail de chacun et s'appropriier l'environnement proche.

Le dispositif sera reconduit en 2020.  
Merci à **Chloé, Léonie, Mewen, Antoine et Théo** (absents sur la photo)



## Fête des mères



Toutes les familles ayant eu un bébé entre le 1er mai 2018 et le 30 avril 2019, étaient invitées à se retrouver : 8 garçons et 7 filles sont nés à Epiniac. Chaque maman a reçu un bouquet et un an d'adhésion à la bibliothèque « La forge à lire » puis nous avons échangé autour du verre de l'amitié avec les toasts salés préparés par Mr et Mme Lambusta, café de la paix à Epiniac et

les desserts sucrés préparés par Mr et Mme Bougueleret, boulangers à Epiniac.

**« Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille Applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille Fait briller tous les yeux Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être Se dérident soudain à voir l'enfant paraître, Innocent et joyeux. »**

*Victor Hugo*

13 arbres correspondant aux 13 naissances de 2018 ont été plantés dans les Landes, près de l'étang communal. Pour les naissances de 2019, cette même opération sera réalisée au printemps prochain.



## Semaine du goût

Laurent, le cuisinier, est allé à la rencontre des élèves pour leur présenter des légumes « oubliés » en lien avec le projet d'école sur le Moyen Age.



## Médaille régionale, départementale et communale



En 1977, Mme Joëlle Trufflet devient la première femme conseillère municipale à Epiniac. Après une pause de quelques années pour mener à bien un projet professionnel, elle revient en politique en 1995 dans un conseil dirigé par Mr René Houitte de La

Chesnais.

En 2001, sur une liste d'union, elle devient la première femme maire d'Epiniac avec Mrs Guillier, Porée et Jourdan comme adjoints. Pendant ce mandat, seront construits la bibliothèque et deux lotissements : les

## Médailles du travail

M<sup>me</sup> CORVAISIER Nadine - Grand Or  
M. FROGER Jean-Rémi - Argent  
M<sup>me</sup> PAPAIL Magali - Argent  
M<sup>me</sup> PICHON Cécile - Vermeil  
M<sup>me</sup> TOUFFET Karine - Argent  
M. SAGALLE Sébastien - Argent



Acacias et les Châtaigniers. De 2008 à 2014, Mme Trufflet siège au conseil avec 6 autres conseillers sous la mandature de Mr Guillier, puis en 2014, le scrutin de liste est mis en place et elle termine le mandat actuel en totalisant ainsi 30 ans de vie municipale.

## Concours maisons fleuries 2019

Tous les participants ont été remerciés et félicités pour le travail d'embellissement de leurs propriétés et donc de notre commune. Le bien être passe aussi par le fleurissement pour vivre dans un cadre de vie agréable. Cette rencontre fut aussi l'occasion de remercier Mr Jean Luc Bernier pour son rôle de président de cette commission depuis de nombreuses années

Catégorie Maisons fleuries avec jardin	
1	GOUDAL Simone
2	FRANK Eliane
3	GAUTRAIS Yves
4	CLOLUS Julia
5	LOUAGE Monique

6	CHEROTZKY Michelle
7	FLAUX Eliane
8	GABEL Agnès
9	DIORÉ Marie-Thérèse
10	LECHIEN Jacqueline
11	NIVOLLE Monique
12	BILLOT Thérèse

### LES RESULTATS :

Maisons fleuries avec murs ou fenêtres fleuris	
1	SAMSON Rolande
2	GAUTRAIS Yvonnick
3	LAFFICHER Marie-France
4	GAUDIN Thérèse
5	MACE Marie
6	LOUVET Paulette
7	JAMES Anthéa



## Commémoration du 11 novembre

### « C'était il y a un siècle ... »

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine, là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de

siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage...





## Le Téléthon à Epiniac - 23 novembre

Un beau programme pour cette quatrième édition du Téléthon, un public très présent dans les différentes animations proposées et une nouveauté : le dîner- cabaret.

Dès 14h, les marcheurs avec « les manjous d'la sabotée » et les cyclistes du « club cyclo » se sont élancés sur les chemins.

Un concours de belote était proposé par le club des aînés, une collecte de journaux par les anciens combattants, des contes à la bibliothèque, une dictée et de nombreuses activités...



Le dîner a connu un franc succès et le spectacle a été très apprécié avec danseuses, transformiste et tombola...



**MERCI A TOUS !**

## Commémoration 5 décembre

En cette journée nationale, nous nous rassemblons pour renouveler l'hommage de la Nation aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



## Vœux avec les agents le 16 décembre 2019

Comme chaque année, élus et agents se retrouvent avant les fêtes pour partager un temps de convivialité, saluer les départs et les arrivées dans notre collectivité puis présenter les projets en cours ou à venir.



## Repas de NOËL au restaurant scolaire

Laurent et son équipe ont préparé un délicieux déjeuner pour ce dernier repas de Noël au restaurant scolaire. Même le Père Noël a fait une escale à Epiniac ...



# ETAT CIVIL 2019

## Naissances

GLÉMOT Maël, 14 le Gage	né le 26 janvier 2019
DUCOUX Noam, 5 lotissement les Oliviers, Saint-Léonard	né le 08 février 2019
HUBERT Madiana, 2 la Haute Fresnais	née le 22 février 2019
PALAHNIUK Marius, 9 résidence les Châtaigniers	né le 06 mars 2019
PROD'HOMME Célestine, 8 la Durantais	née le 03 juin 2019
GAGNET Mia, 13 rue des Cerisiers	née le 02 juillet 2019
AVRIL Paul, 8 la Ville Oubert	né le 12 août 2019
BARBRÉ Gurvan, 10 résidence du Douet	né le 12 août 2019
MAZURIER Thiago, 4 le Chauchix Vert	né le 12 août 2019
FLAUX Alice, 1 rue de la Lande, Saint-Léonard	née le 05 septembre 2019
SORRE Mathéo, 6 rue du Douet des Roches	né le 11 septembre 2019
HARANG Sigvald, 48 Le Breil	né le 21 novembre 2019

Certains parents n'ont pas souhaité publier la naissance de leur enfant.

## Mariages

THOMAS Alexandre Ouvrier de travaux publics Et JACQUES Marine, Aide médico psychologique Domiciliés 3 rue de la Fleuriais	Le 20 juillet 2019
DAVIÈRE Olivier, Chauffeur routier Et LEHOËRFF Yannick, Aide-soignante Domiciliés 4 Cadran	Le 27 juillet 2019
BELIN Daniel, Boucher Et DE SAINT JORES Agnès, Assistante comptable Domiciliés 7 le Chauchix Vert	Le 17 août 2019
COQUET Nicolas, conducteur de travaux Et DENOT Mathilde, peintre en bâtiment Domiciliés 4 la Pommerais	Le 24 août 2019

WERA Kévin, ingénieur en informatique  
Et BOUILLIS Pauline, Pharmacien  
Domiciliés à Roz-Landrieux, 109 la Petite Mettrie
 Le 28 septembre 2019 |

LAMBUSTA Pietro, Commerçant  
CORDONNIER Karol, Commerçante  
Domiciliés 4 rue de la Motte
 Le 23 octobre 2019 |

## Noces d'argent

M. et Mme LEFEBVRE Fabien
 le 8 juin 2019 |

## Noces d'or

M. et Mme MAILLARD Jean-Pierre
 le 31 août 2019 |

## Décès

FAVRON Roger,  
Lotissement des Cerisiers
 Décédé le 20 janvier 2019 |

HUBERT Emile,  
Rue de la Mare Pétel
 Décédé le 09 février 2019 |

PICHON Ernest,  
Résidence des Acacias
 Décédé le 18 février 2019 |

FLAUX Louis,  
La Ville Hervé
 Décédé le 13 mars 2019 |

GUIHARD Marie-Françoise née ROBINAULT,  
Lotissement des Cerisiers
 Décédée le 15 avril 2019 |

BILLOT Béatrice née GUELE,  
La Pompe
 Décédée le 16 juin 2019 |

HOCINE Marcel,  
Les Appalais
 Décédé le 23 juin 2019 |

Seuls les décès survenus sur la commune, ou des personnes domiciliées sur la commune sont inscrits sur le registre des actes. Les personnes domiciliées en maison de retraite, par exemple, n'apparaissent pas sur cette liste.

## M. Emile HUBERT, doyen de la commune nous a quittés.



Émile HUBERT est né à Épiniac, le 23 février 1922, il a perdu sa mère à l'âge de 3 ans. La fratrie de son père avait compté jusqu'à 9 enfants et il en restera l'unique descendant. Dans la famille HUBERT on exerçait la profession de menuisier-charpentier depuis plusieurs générations et c'est donc tout naturellement qu'il part en pension à l'école Saint-Etienne de Rennes dès l'âge de 11 ans pour apprendre le métier.

Après l'obtention de ses diplômes, il revient à l'âge de 17 ans travailler avec son père Mary HUBERT à l'atelier familial.

A la fin de la guerre 39/45, il prend la succession de son père et s'installe en tant que charpentier-charron.

Au fil des années le métier de charron disparaît pour laisser une plus large place à celui de menuisier. Outre la construction de charpentes, il se spécialise dans la fabrication d'escaliers et il est vite reconnu comme expert ; à telle enseigne que nombre de ses

confrères des environs feront appel à ses services pour la réalisation de leurs escaliers. En dehors de son activité professionnelle, il s'implique très tôt au patronage Saint-Pierre d'Épiniac en tant que joueur de foot, puis dans l'organisation des représentations théâtrales dont il sera l'assistant technique pendant de nombreuses années.

Quelques années avant sa retraite il se dévoue en qualité de sacristain de la paroisse, et ce jusqu'à un âge avancé.

Émile HUBERT, père de 5 garçons, a été un grand-père comblé et a eu la joie de voir s'épanouir autour de lui une très belle famille avec la naissance de ses 12 petits enfants et 15 arrière-petits enfants.

Le 9 février dernier, à quelques jours de son 97ème anniversaire, il s'est éteint discrètement, comme il avait toujours vécu, au domicile familial face à l'église où il avait servi et prié toute sa vie.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

### JANVIER

Dimanche 5 janvier Vœux du Maire  
Samedi 25 et dimanche 26 janvier Théâtre - Les fous du Coucou

### FEVRIER

Samedi 1er et dimanche 2 février Théâtre - Les fous du Coucou  
Samedi 8 et dimanche 9 février Théâtre - Les fous du Coucou  
Vendredi 21 février Belote - Club des Ainés  
Samedi 22 février Repas - ASSP  
Mardi 25 février Repas potée - Club des Ainés

### MARS

Samedi 7 mars Carnaval - Ecole  
Dimanche 15 mars Elections municipales  
Dimanche 22 mars Elections municipales  
Samedi 28 mars Repas - APEL

### AVRIL

Samedi 4 avril Couscous - ACCA

### MAI

Mardi 12 mai Repas - Club des Ainés  
Samedi 16 mai Repas du Foot - ASSP

### JUIN

Dimanche 14 juin Kermesse  
Mardi 23 juin Repas grillades - Club des Ainés

### JUILLET

Mardi 14 juillet Balade Au Fil du Temps

### SEPTEMBRE

Septembre Forum des associations  
Samedi 12 et dimanche 13 septembre Ball Trap - ACCA  
Samedi 26 ou dimanche 27 septembre Repas des Classes 0

### OCTOBRE

Mardi 6 octobre Repas potée - Club des Ainés  
Samedi 10 octobre Repas du CCAS  
Samedi 17 octobre Repas Cyclo Foot

### NOVEMBRE

Mardi 17 novembre Repas fin d'année - Club des Ainés  
Samedi 28 novembre Téléthon

### DECEMBRE

Jeudi 24 décembre 2020 Crèche vivante - Au Fil du Temps

## Nouveaux commerçants

De nouveaux commerçants à Epiniac Arrivés de Vallauris avec leurs deux enfants, Pietro et Karol Lambusta ont réalisé de nombreux travaux d'aménagement et mise aux normes pour ouvrir le Café de la Paix, le 28 février dernier.

Des repas faits maison, sont proposés chaque midi, sur place ou à emporter, des repas à thèmes sont également préparés sur réservation ainsi que des repas pour les fêtes de famille et des animations toute l'année. Le café possède une terrasse extérieure et un jardin permettant d'organiser des concours

de palets, par exemple. On trouve également dans ce bar-tabac-restaurant, des jeux de grattage, le loto, le tabac, la presse quotidienne, un dépôt de gaz et une petite épicerie.

La spécialité est la tête de veau, menu qui remporte toujours un franc succès.

N'hésitez pas à venir les voir !

### CAFE DE LA PAIX 09 50 11 29 58

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 14h puis de 16h à 20h, selon la fréquentation  
Le samedi à partir de 8h30 et le dimanche à partir de 9h30. Fermé le mercredi.



## Une entreprise locale reçoit, Une Victoire de la Bretagne !

A l'initiative de la région Bretagne en partenariat avec le Télégramme de Brest, « les Victoires de la Bretagne » sont des récompenses décernées depuis 2014 à des personnes ayant marqué l'année par leurs actions dans le domaine de la culture, des sports, de l'économie, de la recherche, du tourisme ....

Cette année, dans la catégorie tourisme, le Domaine des Ormes a reçu cette récompense pour le travail réalisé, l'audace et l'esprit visionnaire de cette entreprise familiale basée sur notre commune. Elle contribue à l'attractivité de notre territoire, est un employeur important (100 salariés à l'année et des centaines de saisonniers), et participe au budget communal par le biais

de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes.

Félicitations au Domaine des Ormes !



## Centre Communal d'Action Sociale

Le rôle du CCAS est d'accompagner les personnes dans le domaine de l'aide sociale : aide aux personnes âgées, soutien aux personnes en situation de handicap, petite enfance, enfance, jeunesse, familles ... Le CCAS peut également apporter une aide d'urgence en relation avec les associations présentes sur le territoire.



### LES DOYENS :

M<sup>me</sup> Mathilde Tellier et M. Jean Ebernier.



## Repas du CCAS

Samedi 12 octobre, le traditionnel repas du CCAS a réuni 113 convives, salle polyvalente. A Epiniac, il y a 226 personnes de plus de 70 ans : 127 femmes et 99 hommes. Les doyens de notre assemblée étaient Mme Mathilde

Tellier née le 4 septembre 1926 et Mr Jean Bernier né le 30 décembre 1931.

Les doyens de la commune sont Mme Marie Bertrand, née le 11 décembre 1921 et Mr Alain Dibout, né le 21 septembre 1930.

L'animation en chansons, était assurée par « les compagnons » pendant le repas préparé par Nicolas Ruellan.

## Colis du CCAS



En cette fin d'année, les membres du CCAS, rendent visite à nos aînés pour leur remettre un colis de Noël...

## AGECLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « AGECLIC » est :

- Un espace d'information, de conseil, d'accompagnement pour les personnes âgées de plus de 60ans, personnes en situation de handicap enfants et adultes et leur entourage.

- Une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

- Le CLIC pilote ou est partenaire d'actions d'informations et de prévention sur différents thèmes tels que la nutrition, l'activité sportive adaptée...

Sur RDV au 02 23 16 45 45 ou clic@ageclic.fr

Le CLIC se situe dans les locaux de la maison de services au public de la Bretagne Romantique,

3 rue de la mairie 35270 Combourg

**Permanences : A Combourg, Dol de Bretagne, Pleine Fougères et Tinténiac.**



## Réseau des bibliothèques :

Le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel est en construction. Les lecteurs qui sont inscrits dans une des bibliothèques du réseau peuvent désormais emprunter des documents dans toutes les bibliothèques. A l'avenir, il sera possible de réserver et faire venir les livres dans la bibliothèque que vous souhaitez. L'informatisation est en cours et demandera un certain temps pour que le service soit opérationnel.

## Expositions :

-L'association « Arc-en-ciel » a exposé les créations de ses membres à la salle de la forge au mois d'octobre, les lecteurs ont ainsi pu profiter de magnifiques peintures et sculptures.



## Randonnée-contes :

Le mardi 9 juillet nous avons organisé notre traditionnelle randonnée, sur le parcours des énigmes étaient dissimulées et les participants ont pu profiter de la lecture d'histoires, à l'arrivée un bon goûter et un diplôme attendaient les marcheurs à la bibliothèque.



## Animation tout-petits

Le mardi 22 octobre, avec le Ripame (Relais intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) nous avons proposé une séance Bébé Lecteur. Après des lectures d'albums sur le thème du déroulement d'une journée, les très jeunes enfants, en compagnie de leurs parents ou assistantes maternelles

ont ainsi pu manipuler les livres et profiter du lieu..



## Telethon :

Le samedi 23 novembre, à l'occasion du Téléthon, nous avons proposé la lecture d'un conte pour enfants. Anne-Marie Duplouy est venue animer avec sa clarinette la lecture du conte Babayaga. Les enfants étaient également invités à participer en intervenant pendant l'histoire avec leur voix ou divers objets.

Ce fut un moment très convivial qui a permis de donner une contribution au téléthon grâce à une participation libre du public.



## FONDS :

-Les achats de livres se font désormais par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel, mais nous vous invitons toujours à nous faire vos suggestions pour continuer à trouver les livres qui vous intéressent à la bibliothèque.

-Les échanges avec la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine ont toujours lieu et vous pouvez toujours faire des réservations.

## N'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque.

*Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2020 et vous attend à la bibliothèque !*

## VENEZ VOUS INSCRIRE !

**Adhésion annuelle**

5 € par famille

**Horaires**

Mercredi 14h-16h

Vendredi 16h45-18h45

Samedi 15h-17h

**Tél : 02 99 80 11 36**

Courriel : biblio.epiniac@orange.fr

## PRIX DES LECTEURS :

Pour le Prix des Lecteurs 2018-2019 le dépouillement des bulletins de votes a eu lieu le samedi 15 juin, les participants ont désigné comme roman gagnant « Une longue impatience » de Gaëlle Josse. Le lancement de l'édition 2019-2020 a eu lieu le dimanche 17 novembre. Hélène Camus nous a présenté les 6 romans de la sélection. Vous aurez alors jusqu'en juin 2020 pour en lire au moins 5 sur 6 pour pouvoir voter pour vos 3 favoris. Nous vous invitons à participer à ce prix qui est l'occasion d'échanges intéressants entre les lecteurs.



## Liste des romans :

### Né d'aucune femme

Franck BOUYASSE (La manufacture de livres)

### Le vent reprend ses tours

Sylvie GERMAIN (Albin Michel)

### L'eau qui dort

Hélène GESTERN (Arléa)

### La vie en chantier

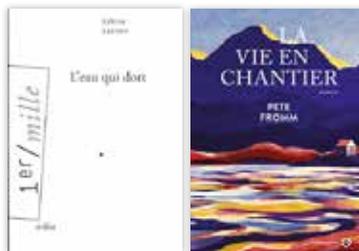
Pete FROMM (Gallmeister)

### La coquetière

Linda D. CIRINO (Liana Levi)

### Article 353 du code pénal

Tanguy VIEL (Minit)



## Ecole Notre-Dame du Sacré-Cœur EPINIAC

**2019/20** : une année passerelle entre jadis, puisque notre nouveau projet pédagogique s'inscrit au temps des chevaliers, et le lancement de travaux de rénovation d'une école tournée vers l'avenir !

L'école est avant tout un lieu d'apprentissages où enseignants et parents doivent agir en complémentarité pour le bien-être des enfants.

Dans notre démarche éducative, nous mettons l'accent sur l'accompagnement et le suivi de chaque enfant dans sa singularité pour l'aider à bien grandir !

**« Etre un homme, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde »**

*Antoine de Saint-Exupéry*

*Faire un arrêt sur image pour se remettre en mémoire les temps forts et la réalisation des nombreux projets initiés par l'équipe enseignante, tel est notre rendez-vous !*

*Nous en profitons pour remercier tout particulièrement les membres des bureaux OGEC et APEL et tous les parents et grands-parents bénévoles qui s'impliquent dans toutes nos actions (sorties pédagogiques, encadrement à la piscine, préparation de la kermesse...) ainsi que la Municipalité qui nous apporte son soutien !*

## Replongeons-nous dans ce 1er semestre 2019,

### « Ohé, ohé matelots ! »

Comme promis sur le quai de la route du Rhum, Nils Boyer a fait une courte escale à Epiniac pour répondre aux questions de nos apprentis marins rêvant de parcourir à leur tour les océans.

Quelques semaines plus tard, c'est chaussés de leurs bottes que les élèves des cycles 1 et 2 sont partis à la découverte du littoral, encadrés par les animateurs de l'association « Sensations Littoral ».

Distinguer les spécificités naturelles du paysage de bord de mer : dune, falaise, vasière... ; découvrir la faune et la flore à travers des jeux sensoriels comme goûter les algues, observer les crustacés et autres petites bêtes, pêcher entre les rochers. Sur la seconde sortie, le ciré était de mise.



Afin de mieux préparer leur entrée au collège, chaque année, nos élèves de CM partagent un projet commun avec les élèves de 6ème du collège Saint-Magloire. Le 3 Juin, ils se sont retrouvés pour une traversée guidée de la Baie du Mont-St-Michel, au pays du Mont et des merveilles !



Nous n'avons pas manqué de visiter le Grand Aquarium en participant aux ateliers décou-

verte : « l'épuisette de Mme Roussette », « la salade de mer », l'Enigma Fish »... avant d'embarquer dans le Nautibus. Sensations fortes assurées, c'était vraiment « FANTASQUATIQUE » !



Prendre le train, le bus et le bateau dans une même journée ; et oui c'est possible. Les élèves de GS/CP et CE1/CE2 ont eu ce privilège. Que d'émotions, embarqués pour une petite croisière dans la Baie du Corsaire. Vus de la mer, les remparts, la Tour Solidor, le Grand Bé se regardent autrement. Une journée inoubliable



### Entre Terre et Mer !

De retour sur la terre ferme et grâce au financement de la Communauté de Communes, nous avons pu poursuivre de nouvelles actions avec l'association « Des Idées Plein La Terre ». Nos élèves de CM1/CM2 ont participé à des ateliers -découverte sur les haies bocagères en réalisant aussi des plantations. Les enfants de maternelle ont créé avec Dorian et ses amis une « spirale aromatique » en la composant à partir de cailloux, de terre végétale, de paille bio. Après avoir fait connaissance avec plusieurs plantes aromatiques, le jour des plantations est enfin arrivé ; les mains dans la terre, que du bonheur pour nos jardiniers en herbe ! Nous étions très fiers de découvrir notre récolte au retour des vacances d'été. Tout a

bien poussé, même les mauvaises herbes ! Un petit jardin, ça s'entretient !



### Epée à la main, comme un vrai corsaire !

Nous avons choisi de pérenniser l'initiation à l'escrime pour que tous nos élèves puissent pratiquer à deux niveaux, en GS/CP et en CE2/CM1 ce sport qui allie stratégie, concentration et respect de l'adversaire. De réelles aptitudes ont été repérées par le Maître d'Armes, Eric Vialle, chez certains de nos élèves. Pourquoi ne pas rêver à des podiums lors de possibles compétitions en s'inscrivant en club !



Chaque année scolaire s'achève par notre rendez-vous kermesse ; un jour de fête tant attendu par les enfants fiers de présenter leurs danses : moussaillons, matelots et capitaines, tous sur le pont pour impressionner et émouvoir un fervent public !



Nous avons dit au revoir à Anne HOMMERIN, enseignante en CM1/CM2 partie voguer vers d'autres cieux. Nous lui souhaitons bon vent !



### Tradition médiévale :

Pour célébrer l'An nouveau, vêtus de blanc et à l'aide d'une serpe d'or, les druides coupaient le gui (symbole de l'immortalité) sur les chênes sacrés... Les fruits ne devant pas toucher le sol, les druides les récoltaient dans des grands draps blancs.

Aux cris de la formule « Au gui l'An neuf » ils offraient pour souhaiter prospérité et longue vie, une branche de gui aux participants de la cérémonie de l'An nouveau.

Que cette année à venir vous garde en bonne santé !

## Une rentrée 2018/19 à dominante historique

Après le départ d'un nombre important d'élèves au collège, l'école accueille 153 élèves répartis en 2 classes maternelles et 4 classes élémentaires. Nous avons souhaité la bienvenue à Marilène MACE et Chantal DORE-GENDROT qui ont rejoint notre équipe enseignante.

Pour bien faire connaissance et accueillir nos nouveaux élèves, nous nous sommes tous regroupés pour vivre ensemble ce grand jeu collectif de rentrée, impulsé par l'UGSEL : « MELI, MELO ». Chaque équipe a pu composer un personnage de fruits et légumes à la manière d'ARCIMBOLDO.



Bruno MAREC, ce brillant concepteur de spectacles interactifs, a présenté aux élèves de maternelle et de CP une animation-découverte sur le corps humain.

### OYE, OYE BRAVES GENS !

#### Remontons le temps et visitons le Moyen-âge !

Comme point de départ à notre projet historique, Laurent le chef cuisinier du Restaurant Scolaire a accepté de venir animer un atelier-découverte de légumes anciens aux élèves de CE1/CE2, concoctant des mets médiévaux pour surprendre les papilles. Merci Laurent !



Qui dit un grand pas dans le temps dit grands voyages à venir !

En partenariat avec l'APEL, nous organisons le déplacement des élèves du CP au CM2 au Puy du Fou, au mois d'Avril. Une immersion totale et féérique dans d'autres époques que la nôtre, sur un site prodigieux.

Cette sortie va être préparée dans les classes dans tous les domaines d'activités : Découverte des modes de vie, des costumes, des armures, ateliers d'enluminures, danses, troubadours, jeux anciens... et autres surprises.

Les enfants de Maternelle partiront visiter le château de la Hunaudaye où ils iront aussi de découvertes en découvertes. Ils prendront

ensuite la route vers le Mont-Saint-Michel mais Chut !

D'autres animations sont programmées mais ne peuvent pas encore être dévoilées. Il faut garder une part de mystère !

Nous venons de vivre Noël dans un esprit de solidarité et de partage en participant à deux actions :

le Téléthon organisé sur notre commune, avec une course parrainée qui a permis de recueillir 832 € et la collecte de jouets initiée par l'association « Les Enfants avant tout ».

Les membres du bureau OGEC œuvrent depuis 2 ans à l'étude d'un projet immobilier (audit réalisé par un cabinet d'Architectes, repérage des priorités en mise en sécurité, en rénovation, en embellissement, étude du financement). Une première tranche de travaux devrait pouvoir débuter aux prochaines vacances d'été. Ce projet a reçu la validation de notre Tutelle.

Notre souci constant : améliorer le cadre de vie des enfants !

Le bureau a besoin de recruter de nouveaux membres pour partager davantage les tâches.

Nous lançons donc un appel aux compétences en qualité de comptables, de gestionnaires, de financiers, de juristes ou de référents dans le domaine du bâtiment. Venez nous rencontrer si vous avez des disponibilités de temps !

*Que 2020 soit une année de tolérance, de solidarité et de petits bonheurs partagés !*

Patricia FOLIGNE et son équipe

## INSCRIPTIONS :

Si vous souhaitez avoir des informations sur notre école et y inscrire votre enfant, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02/99/80/06/56 ou par courriel à l'adresse :

« [eco35.nd-sacre-coeur.epiniac@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.nd-sacre-coeur.epiniac@enseignement-catholique.bzh) » ;

Un blog présentant notre école est en cours de conception.

## Une aide pour soutenir les TPE

Le Pass Commerce et Artisanat est un dispositif visant à soutenir le développement des entreprises artisanales et commerciales indépendantes.

La Région compétente en matière de développement économique, a le souci de moderniser et de dynamiser l'activité des entreprises commerciales et artisanales dans les communes de moins de 5 000 habitants.

La Communauté de communes s'est associée à la Région afin d'aider financièrement les entreprises à réaliser leurs travaux d'investissement.

Qu'il s'agisse d'un projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension de l'activité, le Pass Commerce et Artisanat permet aux entrepreneurs de faire face aux coûts liés à des investissements : travaux immobiliers (accessibilité, mise aux normes, embellissement intérieur et/ou extérieur, sécurité)...

Le dispositif permet également de financer des investissements immatériels, notamment des prestations de conseil.

Ce Pass Commerce et Artisanat prend en charge 30 % des dépenses éligibles, plafonnées à 16 666 € HT soit une aide maximale de 5 000 €.

Pour bénéficier du Pass, les entreprises commerciales ou artisanales doivent être indépendantes et inscrites au registre du commerce et des sociétés, ou au répertoire des métiers. Par ailleurs, elles doivent compter moins de 7 salariés et avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros hors taxes.

Pour bénéficier de l'aide, cofinancée à 50% par le Conseil Régional et 50% par l'intercommunalité, l'artisan ou le commerçant peut se faire accompagner dans le montage de son dossier par la Chambre de commerce et d'industrie ou par la Chambre des métiers et de l'artisanat, partenaires de ce dispositif. Le dossier est ensuite instruit et notifié par la Communauté de communes qui procédera directement au versement de la subvention. Une enveloppe budgétaire est prévue pour l'équivalent de 10 dossiers à hauteur de 5 000 € de dépenses partagées avec la Région.

**Plus d'infos :** Pôle Développement économique, emploi et tourisme  
Service Développement économique  
**Aurélie RIDEL, Responsable du pôle Développement économique, emploi et tourisme**  
tél. 02 99 80 90 57.

## Inauguration du nouvel espace aquatique communautaire

Le lundi 28 octobre dernier, Denis Rapinel, Président de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel, inaugurait le nouvel espace aquatique Dolibulle en présence du Président du Département d'Ille-et-Vilaine, J.L.Chenut, du Vice-Président à la Région, M.Meyrier et du Sous-Préfet de Saint-Malo : V.Lagoguey. Près de 300 personnes sont venues découvrir ce nouvel équipement phare de la Communauté de Communes.

## Dolibulle : après les portes ouvertes, le grand bain !

L'envie de découvrir Dolibulle est manifeste. Près de 1 200 personnes ont visité en avant-première le nouvel équipement aquatique construit par la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, qui accueille ses premiers baigneurs depuis le 16 novembre 2019.

Le 29 octobre 2019, de nombreuses personnes ont saisi l'occasion des Portes Ouvertes pour découvrir ce qui se cache derrière la vaste façade de Dolibulle. Beaucoup d'usagers de la piscine et autres visiteurs ont été accueillis, guidés et renseignés par le personnel de Prestalis qui s'est formé, ces dernières semaines, aux nouveautés de Dolibulle.

Dolibulle est ouvert tous les jours. Pour plus d'infos n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet : [piscine-dolibulle.com](http://piscine-dolibulle.com)



## La Mission Locale du Pays de Saint Malo accompagne les jeunes de votre territoire

### Au bénéfice de quel public ?

Les jeunes de 16 et 25 ans (inclus) et sortis du système scolaire

Quel que soit le niveau scolaire, diplômé ou non

### Quelle offre de services ?

L'avenir professionnel, la formation, l'emploi, l'apprentissage...

Quels métiers recrutent ? Où trouver des offres ? Besoin de formation ? Comment préparer un entretien d'embauche ?

La vie quotidienne :

Comment passer son permis ? Trouver un scooter ?...  
A qui s'adresser pour trouver un logement ? se soigner ?

Partir à l'étranger en mission ; pourquoi pas ?  
Comment financer et être aidé financièrement dans ses projets ?

### La Mission Locale est là pour :

Des conseils et un accompagnement personnalisé par un conseiller

La Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé avec des temps en collectif et une allocation mensuelle (490€ sous condition)

Un espace coopératif pour refaire son CV, consulter des offres

Des rencontres avec des employeurs : simulations d'entretiens, job dating, visites d'entreprise, parrainages...

Des stages et négociations d'emploi avec suivi en emploi

**Nous rencontrer :** A Saint-Malo, 35 avenue des comptoirs (quartier Madeleine) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h à 12h et 13h30 à 18h (fermé le vendredi matin) mais aussi à l'espace Bougainville (1 fois par mois) et au BIJ (1 fois par mois). Sur un point de permanence peut être plus proche de chez vous : Dinard, Cancale, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères, Combours, Tinténac, Pleurtuit  
Des infos, prendre RDV : 02.99.82.86.00 ou 24/24 sur notre site [www.mlstmalo.bzh](http://www.mlstmalo.bzh)

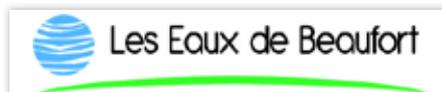
**Ripame**  
Bibliothèque de la Boussac - Bibliothèque de St. Brélade - Bibliothèque de Baguer-Morvan

**BÉBÉ LECTEUR**  
10h - 11h

le **MARDI 21 JANVIER** à la bibliothèque de la Boussac  
le **MARDI 18 FÉVRIER** à la bibliothèque de St. Brélade  
le **VENDREDI 13 MARS** à la bibliothèque de Baguer-Morvan

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
TEL : 02 99 46 79 54 - 02 93 47 86 98 - 06 70 10 47 59  
Email : ripame@dol-bretagne.fr

Site web : [redel.kalennan.net](http://redel.kalennan.net)



Depuis le 1er septembre 2019, chaque abonné peut rencontrer nos services à moins de 20 minutes de route de chez lui.

- Accueil Véolia de SAINT-MALO (23, rue Augustin Fresnel) ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h
- Accueil Véolia de DOL-DE-BRETAGNE (32 rue de la Rouelle – Parc d'activités Les Rolandières) ouvert le lundi et le mercredi de 9h à 12h.

**Objectif 2020**  
Ma consommation d'eau : **20 m³/an/pers**

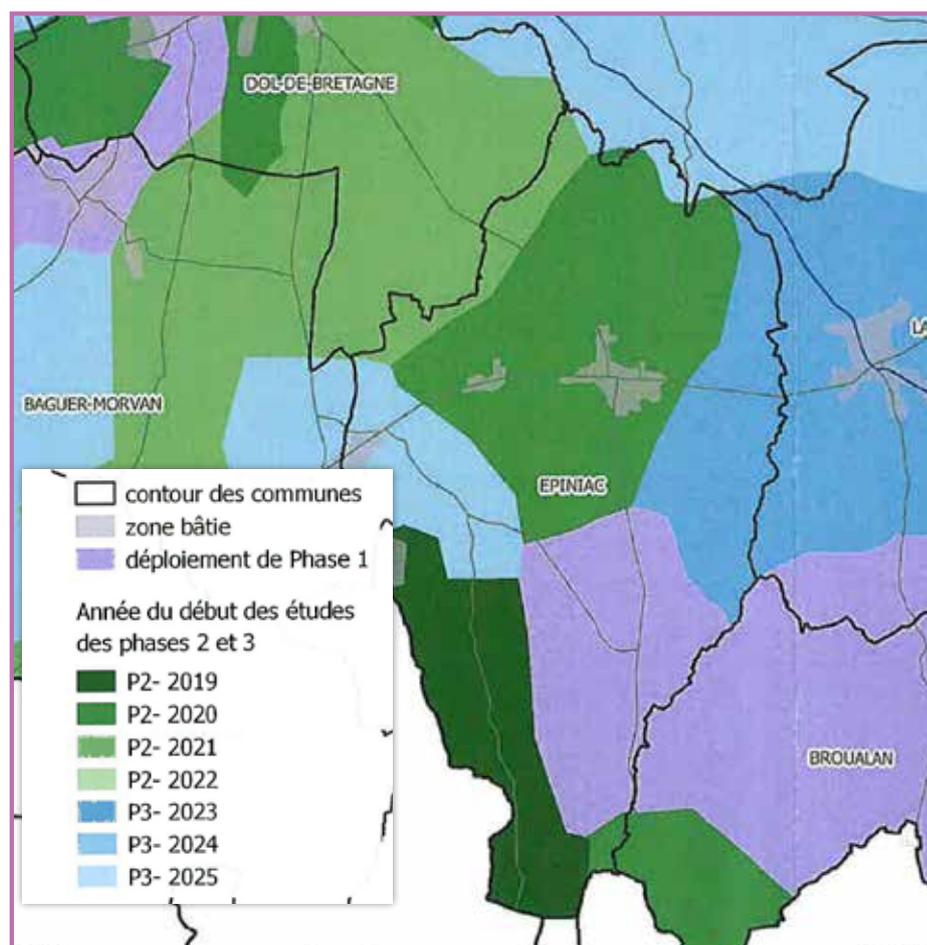
### ECONOMIES D'EAU

Soyons acteurs de notre eau, soyons acteurs de notre avenir  
Méthode simple pour savoir où j'en suis :  
Je regarde ma consommation annuelle sur ma facture et la divise par le nombre de personnes dans mon foyer.

### DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique en Bretagne est prévu en 3 phases  
La phase 1 se termine, Epiniac est concerné dans sa partie Sud est (zone proche de Broualan). Les travaux sont avancés et la mise en service est prévue pour la fin du premier semestre 2020.  
Les études des phases 2 et 3 ont été planifiées par Mégalis Bretagne :  
Pour Epiniac les dates programmées sont les suivantes

2019 pour la partie sud ouest d'Epiniac (zone proche de Bonnemain)  
2020 pour le bourg d'Epiniac, le chauchix vert, le breil, et jusqu'à la limite nord (bagger-Pican)  
2023 pour la partie Nord Est d'Epiniac (zone proche de la Boussac)  
Attention Il faut prévoir entre 2 et 3 ans entre le début des études et le raccordement à la fibre.



### GENDARMERIE DEMANDE DE RANCON :

Vous venez de lancer sur votre ordinateur, votre tablette ou encore votre smartphone un programme malveillant ? Et votre appareil est maintenant bloqué à cause d'un rançongiciel (ransomware) qui vous réclame de l'argent pour retrouver un usage normal de votre appareil ? Que faire ?  
En cas de blocage de votre ordinateur, tablette ou smartphone à cause d'un rançongiciel, il vous est demandé de fournir une certaine somme d'argent en échange de la clé de déchiffrement qui devrait permettre de restaurer les fichiers rendus inaccessibles

Vous devez :

- D'abord signaler le chantage dont vous êtes victime en ligne sur le site [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr) - Porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie.
- Ensuite consulter le site [www.nomore-ransom.org](http://www.nomore-ransom.org), véritable interface entre les victimes et les fournisseurs d'outils et de solutions pour le déblocage et/ou le déchiffrement de vos fichiers bloqués.
- Pour éviter cela, avant tout problème, pensez à protéger vos appareils :
- Installer un antivirus et ses mises à jour ;
- Mettre en place un logiciel anti-spam ;
- Nettoyer régulièrement votre appareil de ses fichiers temporaires.

# Permis de construire ou demande préalable ? pourquoi et comment ?

**Les travaux d'urbanisme sont soumis à déclaration. Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer à la mairie : permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables..**

**Le Permis de construire est obligatoire pour :**

- toute construction créant une surface de plus de 20 m<sup>2</sup>
- y compris celles ne comportant pas de fondation
- les changements de destinations accompagnés de travaux modifiant les structures porteuses ou les façades
- les modifications de volume du bâtiment et le percement ou l'agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur.

**La Déclaration préalable de travaux doit être faite pour :**

- les constructions ou extensions créant une surface hors œuvre brute n'excédant pas 20 m<sup>2</sup> (abris de jardins, vérandas, garages...)
- les changements de destination d'un bâtiment existant sans travaux
- les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (ravalement de façade, changement de menuiseries, percement ou élargissement de portes et fenêtres, réfections de toitures, pose ou remplacement de châssis de toit...)
- la construction de murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m.
- les constructions de châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 et 4 m, et dont la surface au sol ne dépasse pas 2000 m<sup>2</sup>.

Un nouveau site est disponible pour aider les internautes à renseigner leurs déclarations préalables de travaux, et à réunir toutes les pièces nécessaires au dossier (plan de situation, plan de masse, etc.) :

**www.declarationprealable.fr**

Il vous permet de réaliser les déclarations de travaux, en fonction du type de projet à réaliser : véranda, fenêtre, extensions, panneaux solaires, clôtures, etc.

**Pensez à déposer à la mairie les trois exemplaires de votre achèvement et la conformité des travaux lorsque votre projet est terminé.**

## PERMIS DE CONSTRUIRE 2019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LANDAL - Malhaire	Construction d'une station d'épuration
PLIHON ANDY - 6, Résidence des Ajoncs d'Or	Construction abri camping-car
LEGRAND Nolwen - La Croix de Pierre	Extension fournil paysan
COMMUNE D'EPINIAC - 4, bis rue des Artisans	Rénovation et extension de l'atelier communal
VIGOUR Alexandre - impasse des Primevères	Maison individuelle
CLÉMENT Christophe -16, bis Cadran	Maison individuelle
PROD'HOMME Baptiste - 8, la Durantais	Construction bâtiment annexe
ENTREPRISE INDIV. AGRICOLE JACKIE DAVID - 10, la Ville Jean	Construction huit chalets bois pour élevage canin
JOHIER David - 21, rue de la Mairie	Extension d'habitation
NIVOLLE Véronique - 21, le Breil	Extension d'habitation
NARBONNE Loïc - 13, rue de la Lande SAINT-LEONARD	Extension longère
GAEC KER LANNOUE - Lannoue	Exploitation agricole
EARL LES BALLUAIS - Les Balluais	Couverture de fumière

## DECLARATIONS PREALABLES 2019

LARNICOL Hélène - 5, rue de la Croix de Bois Saint-Léonard	Extension bâtiment annexe
DRYSDALE Gary - 6, rue des Sports	Pose fenêtres de toit
EDF ENR SOLAIRE - 2, résidence des Ajoncs D'or	Installation de générateur photovoltaïque
LAURENT Florian - 1, rue du Domaine	Carport
VAGNEY Jacqueline - 4, rue de la Fleuriais	Changement de fenêtres
REDHEAD William - 4, rue du Commerce Saint-Léonard	Abri de jardin
SARL Société d'Exploitation des Bois d'Armor - La ville Herv	Abattage de peupliers
CLOLUS Marc - Travidal	Rénovation d'habitation
BUNOULT Alain - 5, la Cour	Abri de jardin
NIVOLLE Pierrick - 1, la Provotais	Rénovation bâtiment
BELAN Pascal - 10, la Grivais	Création d'ouverture
BOHUON Sébastien - 1, la Grivais	Extension d'habitation
GAEC de la Vallée - Le Gage	Suppression et compensation d'une haie
FOUGERAY Yves - 7, La Chérulais	Modification de façade
TRINITE Erick - 2, La Fresnais	Réfection du bâtiment annexe
PETITPAS Régice - La Corbonnais	Modification de façades et de toiture

## PERMIS DE DEMOLIR 2019

NARBONNE Loïc - 13, rue de la Lande	Démolition de grange
-------------------------------------	----------------------

## PERMIS D'AMENAGER 2019

COMMUNE D'EPINIAC	Lotissement communal
-------------------	----------------------

## RAPPEL SUR LES RÈGLES DE DECLARATION D'URBANISME

- L'installation de mobil homes sur parcelle privée est soumise à des règles d'urbanisme et demande d'autorisation. Sans autorisation, la construction est considérée comme illégale.
- Toute démolition, modification d'ouverture, d'aspect extérieur est soumise à déclaration

## AGENCE POSTALE

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h. Il est possible de récupérer les recommandés et colis le samedi matin à la mairie aux horaires habituels d'ouverture. (Sauf en juillet et août).

## RECENSEMENT MILITAIRE



## ENTRETIEN DES PIEDS DE FAÇADE ET DES TROTTOIRS ENHERBÉS

La commune a signé une charte d'entretien des espaces communaux. Là où auparavant, un passage annuel suffisait, il en faudrait 3 désormais puisque les produits de désherbage sont interdits. Nous devons changer nos regards sur les « mauvaises herbes », nettoyer son trottoir, certains le font déjà, un geste qui devrait se faire naturellement comme le déneigement.

## DIVAGATION DES CHIENS

Toute divagation des chiens sur la voie publique est interdite. Il est donc vivement rappelé aux propriétaires de veiller à ce que leurs chiens ne puissent sortir de chez eux. Dans le cas contraire, la commune fait appel à CHENIL SERVICE pour emmener l'animal en fourrière. Le propriétaire devra alors s'acquitter d'un paiement de 91€ afin de récupérer son animal. De plus, il est demandé aux propriétaires de s'occuper de leurs animaux afin qu'ils n'aboient pas inconsidérément.

## DESHERBAGE

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté préfectoral de février 2008 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout pesticide.

## PROMENADE EN LAISSE

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100m. Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières.

## DEFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que 2 défibrillateurs se trouvent sur la commune : un devant la mairie à Epiniac et l'autre près des toilettes publiques, place de l'église à Saint Léonard.

## CIVISME

Quand on se promène le long des routes, il est de plus en plus fréquent de constater un nombre considérable de déchets dans les fossés : papier, bouteilles, cartons, dépôt sauvage de pneus et pierres dans les fossés.... Ces incivilités sont inacceptables.



## DEGRADATIONS

Nous constatons une recrudescence de dégradations dans nos bourgs : robinets laissés ouverts, vols de plantations, toilettes publiques vandalisées.....

Une plainte est déposée systématiquement à la gendarmerie mais ces actes de vandalisme coûtent cher à la collectivité et nous appelons à la responsabilité de chacun.



## TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2020

SALLE POLYVALENTE		Commune	Hors Commune
Caution		1000 €	
Particuliers	Journée complète avec micro et vidéoprojecteur	345 €	448 €
	2e journée	190 €	230 €
Vin d'honneur		73 €	100 €
Repas des associations communales		126 €	-
Associations communales (loto, concours de belote, thé dansant...)		105 €	-
Associations, coopératives ou autres organismes		-	190 €
Electricité		0,27 € le kW	

### La gratuité de la salle pour :

- les associations communales : une fois par an,
- les activités de l'école, sur le temps scolaire,
- l'organisation des classes chaque année
- les activités hebdomadaires des associations communales

SALLE DE LA MOTTE		Commune	Hors Commune
Caution		500 €	
Vin d'honneur		50 €	75 €
Repas froid		75 €	100 €
Réunion des associations		Gratuit	50 €

## TARIFS FUNERAIRES 2020

### 1) Les concessions :

Concession trentenaire de 2 m <sup>2</sup>	111.00 €
Concession trentenaire de 4 m <sup>2</sup>	219.00 €

### 2) L'espace cinéraire :

Case columbarium pour 15 ans	589.00 €
Case columbarium pour 30 ans	883.00 €
Cavurne pour 15 ans	413.00 €
Cavurne pour 30 ans	589.00 €
Jardin du souvenir – dispersion des cendres	82.00 €

Concernant la présence d'un agent communal, le tarif sera de 31.00 €.

## Club des Aînés

**De nombreuses activités ont été proposées par le club en 2019 :**

- Nous avons organisé plusieurs concours de belote.
- Nous avons aussi fait plusieurs parties de pétanque autour du terrain de sport d'Épiniac.
- Nous sommes allés à un repas langoustines, suivi de danse.
- Nous avons fait et participé à des journées pique-nique en co-voiturage.
- Comme les années précédentes, il y a eu des repas (potées, grillades et autres) avec des chants et danses.
- Il y a eu un voyage à Carhaix avec repas dansant suivi d'un spectacle.
- Nous faisons toujours des après midis jeux et anniversaires, les deuxièmes jeudis du mois à la salle de la Motte.
- La galette des rois est toujours appréciée en début d'année

■ L'assemblée générale du club a eu le 14 janvier 2020

■ Pendant le Téléthon, 24 personnes nous ont rejoints en jouant à la belote

**Le bureau souhaite à toutes et à tous ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2020**



## Arc en Ciel

L'association « L'Arc-en-Ciel » propose de mettre le dessin et la peinture à la portée de tous les adultes. Nous sommes 14 adhérents cette année et nous nous retrouvons deux fois par mois, de 18h à 20h, à la salle de La Motte. Un artiste reconnu vient une fois sur deux pour nous permettre de progresser.

Une exposition a eu lieu à « La Forge à Lire » du 12 octobre au 21 novembre 2019, une autre est envisagée en 2020.

Pour tous renseignements :

06 87 61 26 76 ou 02 99 80 07 20

associationlarcenciel@gmail.com

*Le bureau*



## Le fil vers ...

L'association « Le Fil vers... » a pour but d'animer l'éco-hameau **La Bigotière**, en lien avec les habitants du territoire.

La Bigotière, ancienne grande ferme d'Épiniac, abrite aujourd'hui un habitat participatif pour 6 familles, ainsi que le lieu de vie de l'association « 3 petits pas » qui accompagne des mamans isolées avec bébé, le fournil Bio « Escale Pain », la compagnie « Souffleuses de Rêves », et bientôt l'éco-centre « Le Ruisseau ».

Notre association propose des animations conviviales, environnementales et

culturelles à La Bigotière et ses alentours : concerts, soirées tartines, théâtre, balades nature, chantiers participatifs, conférences, contes...

Si vous êtes intéressés-es, notre assemblée générale aura lieu le 15 février à 10h à La Bigotière. Elle est ouverte à tous !

**Pour mieux nous connaître, c'est par ici :**  
<http://lefilvers.over-blog.com/>  
**Contact : le-fil-vers@orange.fr**



## APEL Épiniac – Saint-Léonard

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le vendredi soir 27 septembre 2019.

Président	PASSIER Cédric
Vice-présidente	SANGUY Séverine
Secrétaire	ROIZIL Adeline
Vice-Secrétaire	LEMETAYER Audrey
Trésorier	DUCOUX Richard
Membres	
LEBRETON Anita - RENAULT Karine	
AVICE Yohann - SOLLIER Mickaël	

L'association est donc composée, à ce jour de 12 membres. N'hésitez pas à nous rejoindre pour la rentrée prochaine !!

Depuis la rentrée, deux ventes de gâteaux ont déjà eu lieu donc merci à chaque parent qui a joué le jeu aussi bien pour la production que l'achat. Une vente de parfums 100% français a aussi eu lieu et prochainement nous aurons :

■ **Vente de gâteaux** : 14/02/20 ; 10/04/20 ; 15/05/20 ; 03/07/20

■ **Samedi 07 mars** : Carnaval, donc venez vêtu de vos plus beaux déguisements pour le défilé de carnaval au cours duquel sera servi un goûter.

■ **Samedi 28 mars** : Repas de l'école, donc réservez dès à présent votre date, soirée à ne louper sous aucun prétexte. Les cartes seront proposées à la vente par le biais des enfants ou des membres « Apel » à partir des vacances de Février. Venez nombreux.

■ **Samedi 14 juin** : Kermesse, pour clôturer l'année scolaire, l'OGEC et l'APEL vous invitent à la fête de l'école.

Parents, grands-parents et amis, n'hésitez pas à venir partager ces moments avec nous !! Les bénéfices serviront à équiper nos classes et cours de récréation et aussi à financer les projets pédagogiques.

**Besoin de nous contacter :**

[apel.epiniac@gmail.com](mailto:apel.epiniac@gmail.com) ou Cédric 0688496752



## Club Cyclo

La saison 2019 a commencé en mars avec le même effectif que l'année dernière. Début mars, le cyclo a organisé son traditionnel pique-nique, malgré des mauvaises conditions météo, la journée s'est passée dans une bonne ambiance. Le voyage est reporté en 2020, trouver une date où tout le monde était disponible, n'a pas été possible. On a organisé le couscous avec le foot. Dans le courant de l'année, des jeunes sont venus renforcer le VTT, ils roulent le samedi après midi et sur route le samedi matin. Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Bonne année à tous et toutes.

**Le bureau**

## Détente et Loisirs

Nous remercions les bénévoles ainsi que tous ceux qui ont participé au bon fonctionnement du marché estival, la fête de la musique et la clôture 2019 qui fut un franc succès avec la famille Stroga pendant 3 jours (concerts – repas – spectacles), le dimanche avec les musiciens dans une ambiance champêtre et bon enfant.

A l'année prochaine ! **Bonne année 2020**

**Le Bureau**

**Calendrier 2020 :**

Marché : dimanche 31 mai au dimanche 6 septembre.

Fête de la musique : vendredi 26 juin à 19h

Fin de marché 4, 5 et 6 septembre

## UNC - AFN

L'association a organisé diverses activités :

- Nous sommes allés le 23 Mars à Montfort-sur-Meu.
- Nous avons organisé un concours de pêche avec lâcher de truites le 4 Mai malgré le mauvais temps.
- La commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale a eu lieu le 8 Mai.
- Nous avons participé au congrès national de Saint Malo les 21-22-23 juin, à la commémoration de l'Indochine le 8 Juin à Bazouge-la-Pérouse.
- Un vide grenier et concours de palets ont été organisés au terrain des sports le 29 Juin.
- Nous sommes allés à un spectacle le 24 Octobre à Saint Coulomb.
- Nous avons participé au carrefour arrondissement à Saint Domineuc.
- La commémoration du 11 Novembre a été suivie d'un repas annuel au restaurant « le Comptoir » de Saint Léonard où ont eu lieu des remises de médailles : argent à

Mr Eric Gautrin et une médaille de bronze au trésorier et porte drapeau : Jean Pierre Maillard.

- La fin de la guerre d'Algérie a été commémorée le 5 Décembre.
- Nous programmons pour l'année 2020, les concours de pêche et de palets plus les commémorations des fêtes nationales.
- L'assemblée générale de l'UNC-AFN-Soldats de France se déroulera le 24 Janvier 2020 à 17 heures à la Maison des

associations de la Motte avec partage de la galette des rois.

Nous déplorons les décès de Marcel Delamarche et celui de Béatrice Billot, épouse du soldat de France, Eric Billot. Remerciements aux enfants pour leur participation aux commémorations. **Le bureau souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année !**



## Comité des fêtes d'Epiniac et de Saint-Léonard

5 années se sont donc écoulées depuis que l'équipe actuelle a repris les rênes du Comité des Fêtes d'Epiniac-St Léonard.

5 années pendant lesquelles nous avons essayé d'apporter des animations diverses et variées, auxquelles chacun et chacune, jeunes et moins jeunes, dans notre village et même au delà, pouvait participer en fonction de ses goûts...

Certaines activités ont ainsi été recrées, je pense au concours de pêche à l'étang des Landes, aux courses cyclistes, même si l'essai n'a pu être totalement transformé.

D'autres, nouvelles, ont été créées : le feu de la St Jean, le concert de St-Léonard, sans oublier la participation à des actions, telles que le téléthon, l'étape du tour de Bretagne des Véhicules Anciens, la balade en calèches...

Toutes ces activités n'ont pu être menées à bien qu'avec le travail et le dévouement des membres de l'équipe et l'aide, ô combien précieuse, des bénévoles, qu'ils (elles) soient du Bourg, de St-Léonard ou d'ailleurs...

La municipalité qui nous a suivis dans tous nos projets et les employés communaux toujours présents au bon moment, trouve-

ront ici une marque de gratitude véritable et sincère.

Mais voilà, décembre 2019 marque la fin de notre engagement, comme cela avait été annoncé...il y a 5 ans.

Souhaitons qu'une nouvelle équipe prenne la relève.

Pour ma part, je réitère ici mes plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui

nous ont aidés et suivis tout au long de cette aventure.

*Le Président.*

**Siège social :** Mairie d'Epiniac Adresse  
**Postale :** M. Erick TRINITÉ (Président)  
2 La Fresnais 35120 EPINIAC  
06 03 96 98 05 erick.trinite2@orange.fr



Le cabinet des curiosités du professeur Venn Digh. Spectacle de magie théâtralisée.



## Les manjous d'la sabotée

Une cinquantaine de randonneurs pratique le matin des mardis et jeudis, l'après-midi des samedis, des circuits tout au long de l'année. Chaque randonnée représente environ une dizaine de kilomètres dans les sentiers pédestres, le long des canaux, les chemins creux et douaniers.

### Quelques particularités en 2019 :

- la rando mensuelle à la journée et à la carte
- 3 randos nocturnes
- une rando concert à Tombelaine
- un week-end à Trégastel
- 90 kilomètres sur 4 jours (Cancalle, St Malo, St Suliac, St Père)

Et toujours le plaisir de se retrouver ...

*Jean-Clément Guilloux  
Président des manjous d'la sabotée.*



## Alcool assistance

L'association alcool assistance est une association phare dans la prévention et l'accompagnement des personnes et des familles en prise avec des conduites addictives.

Accueillir, écouter, informer, rassurer, respect et solidarité font partie de ses missions et de ses valeurs.

Les rencontres ont lieu :

1er et 4ème mardi du mois de 18h30 à 21h00, salle club de l'amitié rue Eléonore d'Aubrée à Dol-de-Bretagne.

2ème mardi du mois de 18h00 à 19h30, salle près de l'ancien cinéma le Royal, boulevard du mail à Combourg.

L'association assure régulièrement des rencontres et groupes de paroles dans les structures hospitalières, les réseaux justice et milieu carcéral.

Le lieu d'accueil de Dol-de-Bretagne marquera le samedi 4 avril 2020 à partir de 16h30, le 40ème anniversaire de sa création sur le territoire à la salle intergénérationnelle de Bagger-Pican. Ce temps fort est ouvert à tout public.

Contact : 02 99 73 40 46 ou 06 98 43 82 91



## Les Fous du Coucou



La troupe de théâtre : les fous du coucou d'Epiniac va jouer les samedis 25 janvier, 1er et 8 février 2020 à 20h30 et les dimanches 26 janvier, 2 et 9 février à 14h30, salle des fêtes d'EPINIAC :

« Les parasites sont parmi nous » une comédie en 3 actes d'Yvon Taburet.  
Par ailleurs, l'atelier théâtre des jeunes fous du coucou, animé par les bénévoles de l'association, réunit les jeunes de 7 à 14 ans, répartis sur 3 groupes, les mercredis de 15h00 à 18h00. Ils assureront la 1ère partie des différentes représentations.

Président Alcide BOUILLIS



## ASSP

A la fin Mai 2019, le bilan a été positif pour le club avec la montée de l'équipe A de division 2 en division 1 et de notre équipe B de division 4 en division 3, mais aussi pour notre équipe vétérans dans son championnat et de très bons résultats de nos équipes de jeunes.

La saison 2019/2020 n'a pas très bien démarré en championnat début septembre pour l'équipe A en division 1 car à la mi-saison, elle est classée dernière de son groupe, l'objectif pour cette équipe, est le maintien en division 1 à la fin de saison.

En division 3, l'équipe B est bien partie car à la mi-saison, l'équipe est classée neuvième de son groupe avec pour objectif, le maintien en division 3.

**L'équipe vétérans** a bien débuté son championnat car à mi-saison, elle est classé septième de son groupe. Si vous souhaitez venir encourager cette équipe, vous pouvez venir les voir le vendredi soir.

**Foot à 11 :** Le club fait partie du groupement de jeunes du pays de Dol et de la baie qui compte une équipe U18, deux équipes U17, une équipe U16, deux équipes U15, et une équipe U14.

**Foot à effectif réduit :** Le club a une équipe U13, deux équipes U11 et une équipe U9 qui apportent toute satisfaction. Il ne faut pas oublier l'équipe U7 en foot à 5 car ils participent aux plateaux sur les terrains de la région.

Pour la saison 2019/2020, le club compte 128 licenciés, ce qui est encourageant pour l'avenir du club : 32 seniors, 17 vétérans, 3 U18, 26 dirigeants et dirigeantes, 11 jeunes au GJ du pays de Dol et de la Baie (sous licence



ASSP EPINIAC), 40 jeunes en U7-U9-U11-U13 et 2 arbitres pour 2 équipes seniors, 1 équipe vétérans, 1 équipe U13, 2 équipes U11, 1 équipe U9, 1 équipe U7.

A tous les habitants d'Epiniac : Si vous souhaitez jouer ou si vous avez des enfants qui désirent pratiquer le football, si vous êtes disponible et qu'il vous plairait d'encadrer des jeunes, vous serez les bienvenus car on

manque de bénévoles. Pour cela, téléphoner au président Alain Moreaux ou se renseigner à la mairie.

**Le club de football souhaite à tous les habitants de la commune, à tous les joueurs, supporters et sponsors ainsi qu'à leur famille une bonne et heureuse année 2020.**

Le bureau



## ACCA

Cette année cynégétique fut satisfaisante du point de vue du nombre de nos chasseurs. Notre manifestation annuelle du mois de septembre, ball-trap, a été une réussite marquée par une nouveauté : l'initiation au tir à l'arc.

Notre repas organisé au mois de mars a également connu son succès habituel.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles qui nous aident sur ces diverses manifestations.

Nous tenons également à remercier Didier Petitpas pour toutes ses années de présence au sein du bureau de l'ACCA.

Lors de notre prochaine assemblée générale, des élections seront organisées afin de constituer un nouveau conseil d'administration.

### **Membre du bureau actuel :**

Vice président : JOURDAN Gilles

Trésorier : BEDEL David

Secrétaire : LEBLANC Jérémy

Trésorier adjoint : PETITPAS Patrick

### **Nos représentants agriculteurs :**

GUILLIER Xavier- OLLIVIER Alain- BOUILLIS Remy

A tous et à toutes, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020.

*Le Bureau*



## Cœur de vésins

A l'initiative d'habitants de Saint Léonard, une chorale est née. Créée en association depuis peu, la chorale s'appelle maintenant Cœur des vésins car elle rassemble les voisins des voisins des communes voisines, chantant avec leur cœur... Ainsi une quarantaine de personnes se réunit chaque jeudi à 20h30, salle de la Motte à Epiniac, sous la direction d'Anne-Marie DUPLOUY.

Le répertoire s'étend de la chanson médiévale à la variété française, en passant par l'opérette et quelques grands classiques, toujours avec bonne humeur et le plaisir de chanter.

**Si vous souhaitez nous rejoindre :**

**06 87 51 57 11**



## Au fil du temps

L'Association « Au fil du temps » partage, en quelques thèmes, des souvenirs des années 50 à Epiniac/Saint-Léonard

### Habitations et lieux de résidence en 1954

- 402 maisons sont des résidences principales en 1954 (plus de 600 en 2016). En retenant les limites des agglomérations de 1954, Les Epiniacais(es) logent, pour un ¼ d'entre eux dans l'un des deux « bourgs » et pour les ¾ restants en l'habitat dispersé. Il convient d'ajouter 15 nomades recensés cette année-là.

Le nombre moyen d'occupants par maison est de 3,3 en 1954 (2,4 en 2016).

Âge	1954		2016	
	Nb	%	Nb	%
0-14 ans	359	27%	295	20.7%
15-29 ans	304	22,9%	214	15%
30-44 ans	230	17,3%	294	20,6%
45-59 ans	263	19,8%	261	18,3%
60-74 ans	136	10,2%	224	15,7%
75 ans et plus	35	1,8%	138	9,6%
<b>Ensemble</b>	<b>1327</b>	<b>100%</b>	<b>1426</b>	<b>100%</b>

### Evolution démographique

En juin 1954, l'année retenue, celle d'un recensement, le dénombrement de la population donne 1327 habitants, 710 de sexe féminin et 617 de sexe masculin.

En 1954, les effectifs masculin et féminin réunis, de 29 ans et moins représentent la moitié de la population et seulement un tiers en 2016.

La population, en 1954, âgée de 60 ans et plus, exprimée en pourcentage, atteint seulement 12% (elle est deux fois plus élevée aujourd'hui).

### Population active

735 habitants sont dits actifs au recensement de 1954 (55,4% de l'ensemble)

Les 592 autres habitants sont classés : enfants, jeunes au domicile des parents, personnes âgées ou sans profession.

### Population active agricole

Trois actifs(ves) sur quatre, en 1954, sont liés à la terre.

174 fermes sont recensées à titre principal, - dont 137 tenues par des hommes, accompagnés de leurs épouses, d'enfants, de membres de la famille, ou de journaliers et aussi pour certaines d'ouvriers, d'apprentis, de servantes agricoles, souvent « logés-nourris » en 1954.

- et 37 tenues par des femmes, souvent des veuves, aidées par leurs enfants, d'autres membres de la famille et disposant parfois de main d'œuvre salariée.

La surface moyenne des fermes, en 1954, est inférieure à 10 hectares et elle cache cependant des écarts importants.

### Population active non agricole

Un(e) actif(ve) sur quatre exerce une activité autre qu'agricole.

- Cela désigne 54 femmes actives, dont des commerçantes seules ou des conjointes, des employées de commerce, et aussi des institutrices (des religieuses pour la plupart), des garde-barrières, des nourrices, une bibliothécaire...

-130 hommes sont dits actifs non agricoles.

Dans cette catégorie sont cités :

- les artisans et artisans-commerçants, maçons, mécaniciens, peintres, menuisiers, charrons, charpentiers, forgerons, négociants en bestiaux, bouilleur de cru, marchand de cidre, tueur de porcs, électriciens, cordonniers, bourreliers, brocanteur, agents d'assurance, couvreurs, couturières...
- des employés, des agents de travaux œuvrant sur la commune et sur celle de Dol (SNCF, Ponts et Chaussées)
- 4 ecclésiastiques (dont un vicaire instituteur), un secrétaire de mairie, un instituteur public.
- des ouvriers-employés, des domestiques chez les artisans commerçants à Epiniac ou dans les alentours.

### La vie quotidienne au pays

L'électrification, commencée à Epiniac en 1928, ne s'achèvera qu'en 1956.

Sans lumière, ni force, les derniers habitants non servis s'impatientent et le font savoir ! Les équipements de la maison sont encore rudimentaires.

Peu de confort, l'eau à la fontaine ou au puits.

Les toilettes sont le plus souvent « au fond du jardin ». L'adduction d'eau attendra 1967. La lessive se fait encore au lavoir ou au ruisseau.

Dans de nombreuses habitations, le sol se limite à un ciment, voire à de la terre battue. Dans les fermes, l'étable est souvent dans le prolongement de la maison d'habitation. Les constructions de maisons sont très rares, le premier lotissement sortira de terre en 1970.

Seule, une dizaine de foyers est abonnée au téléphone : des commerçants et quelques cultivateurs aisés. Des cabines publiques y suppléent.

Les routes départementales sont carrossables, certains chemins communaux ne le sont guère, sauf l'été. L'accès à certains hameaux est très compliqué l'hiver.

La forêt communale des Landes n'existe pas encore, elle le sera en 1957.

Emile Benoit (1892/1962) commerçant est maire de la commune.

### Les commerces

Au nombre de 26 (Saint-Léonard compris), Epiniac est une commune bien équipée commercialement.

On y trouve des magasins alimentaires : boulangeries, boucheries, charcuteries, épiceries, galettes, bonbons et aussi des biens non alimentaires (parfois sous le même toit que les précédents) : cycles, écrémeuses, petits matériels, produits de mercerie et de droguerie, vêtements, tissus, chaussures, sabots, produits du sol ...

Nous y ajoutons les marchands ambulants non répertoriés.

Nous ne passons pas sous silence, en 1954, les 12 débits de boisson, soit un pour 110 habitants !



## L'instruction

A défaut d'école maternelle, les « petits » débutent leur scolarité par une section enfantine. Ils la poursuivent, à Saint-Léonard, à l'école privée mixte ou, à Epiniac, à l'école publique mixte, à l'école privée de garçons, à l'école privée de filles. Les enfants se rendent à l'école à pied ou à bicyclette. La scolarité est obligatoire jusqu'à 13 ans. Le ramassage scolaire n'existe pas.

## Les distractions

- En 1954, selon Ouest-France, deux à trois mille personnes assistent au tournoi du lundi de Pâques. On y donne en plus un spectacle de funambules et le soir une pièce de théâtre.

- En octobre 1954, le terrain de foot sert d'hippodrome pour un important championnat.

Le matin même, une messe y est célébrée. En soirée, une nouvelle pièce de théâtre !

A la Pentecôte, c'est la grande fête communale, des animations (courses en sac, courses à la grenouille, etc.) amusent petits et grands. Les courses cyclistes, la fête foraine et la foire du lundi attirent, à l'époque, un public considérable.

- A Saint-Léonard, dans les bois de Vilhoet, le public applaudit un gymkana automobile au profit des œuvres paroissiales.

- Les habitants d'Epiniac, qui le souhaitent, peuvent se déplacer en autocar pour se rendre aux fêtes des communes environnantes.

Le bureau.



## Histoire locale **UN AMIRAL NE A EPINIAC : François Trehoüart de Beaulieu**

« Vouloir c'est pouvoir » telle est la devise de François Trehoüart de Beaulieu, Amiral de France, né à Epiniac le 8 floréal an 6 (27 avril 1798) dans l'ancienne abbaye Notre Dame de la Vieuville que son père avait achetée au titre de bien national.

Cet homme est le dernier amiral de France. Il a été élevé à cette dignité par l'empereur Napoléon III en 1869. Cette dignité est la parallèle à celle de maréchal de France octroyée aux hommes de l'armée de terre.

François Trehoüart est le fils de Bernard Trehoüart et de Marie Jeanne Legentil. Son enfance se déroule à Epiniac et à Saint Malo où son père est maire. A l'âge de 14 ans, en 1812, il est admis à l'école de marine sur le vaisseau le « Duquesne » à Toulon. En 1821 il est nommé enseigne de vaisseau et embarque sur la corvette « la Diligente » pour une campagne de trois années dans le Pacifique. En 1829 il obtient le grade lieutenant de vaisseau.

Après la paix d'Alger il obtient un congé et se marie à Laval avec Pauline Defermon. Ils auront deux filles : Marie Pauline née en 1831 et Marie Amélie née en 1833.

Il navigue alors en atlantique sud et dirige en 1835 une expédition en Islande et au Groënland.

Au cours de cette même année, notre lieutenant de vaisseau conduisit en Guyane, sur ordre du gouvernement, mère Jahouvey, supérieure des sœurs de Saint Joseph chargée d'administrer un établissement pour esclaves libérés.

En 1837 il est nommé capitaine de corvette, il navigue à Terre Neuve puis à l'Île Bourbon et à Madagascar.

Le 1er novembre 1843 il est nommé capitaine de vaisseau. Il commande l'« Erigone »

en Amérique de sud. Il affronte la flotte argentine du dictateur Rosas qui interdisait la navigation sur le rio Panama ce qui paralysait le commerce entre le Paraguay et l'Europe.

Les marines française et anglaises décidèrent de mettre fin à cette situation et forcèrent le passage. Une bataille navale eut lieu à Obligado. Aux dires de tous la bataille décisive fut gagnée grâce à l'engagement de Trehoüart et de ses marin. L'amiral anglais lui déclara : « Monsieur, le titre de brave a été mérité par vous et par votre équipage ». Quant aux officiers argentins, admiratifs, ils l'appelèrent le « fuego al pélo blanco ». Un mois plus tard il recevait les épaulettes de contre-amiral.

En 1848 au moment de la Révolution comme il est suspecté d'orléanisme il est mis à pied mais il ne tarde pas à être rétabli dans sa fonction. C'est sous son commandement que son escadre transporte à Civita Vecchia (le port qui dessert Rome) l'armée du général Oudinot. Il est reçu en audience privée par le pape Pie IX, il conservera toute sa vie un touchant souvenir de ce entretien.

Il est nommé vice-amiral en 1851, il devient alors préfet maritime de Brest.

En 1855 il commande les forces navales en méditerranée. De 1856 à 1859 il participe à ce passage déterminant de la marine à voile à la marine à vapeur.

En 1860 il est élevé à la dignité de Grand Croix de la légion d'honneur. En 1869 Napoléon III le nomme amiral de France.

François Trehoüart est dévasté par la défaite de l'armée française en 1870. Il souffre dès lors d'une maladie de cœur qui devait l'emporter 3 ans plus tard. En 1873 on lui propose de diriger le conseil de guerre pour juger Bazaine. Il refuse pour raison de santé.

Le dernier amiral de France meurt à Arcahon le 8 novembre 1873 où il s'était retiré. Le 17 novembre les honneurs militaires et religieux lui sont rendus aux Invalides. Il est inhumé au cimetière de Saint Servan.

J. Roger



